

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE SAMEDI 07 AVRIL 2018 - TOULOUSE

EMARGEMENT

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION & PRÉSIDENT-E-S DE COMMISSIONS NATIONALES			
NOM	PRÉNOM	FONCTION	PRÉSENCES
BAUDRAND	Jacky	Vice-président Communication, Marketing & Relations Extérieures	PRÉSENT-E
EXBRAYAT	Michel	Membre du CA	PRÉSENT-E
FANJAUD	Agnès	Membre du CA	PRÉSENT-E
FRIZZA	Dominique	Membre du CA	PRÉSENT-E
GODEL	Pascal	Membre du CA	PRÉSENT-E
GROSSETETE	Catherine	Membre du CA	PRÉSENT-E
HARRISON	Jessica	Membre du CA	EXCUSÉ-E
IACONO	Gérald	Membre du CA	EXCUSÉ-E
LAPARADE	Jacques	Président d'Honneur	PRÉSENT-E
LENORMANT	Anne Cécile	Membre du CA	
LESCURE	Philippe	Président	PRÉSENT-E
LHUISSIER	François	Président CN 1ère Instance de Lutte contre le Dopage	PRÉSENT-E
MANTELLI	Thomas	Membre du CA	PRÉSENT-E
MARBLE	Claude	Président de la CN Médicale	PRÉSENT-E
MONSERAT	Michelle	Membre du CA	PRÉSENT-E
PUCHE	Séverine	Membre du CA	EXCUSÉ-E
SAGARY	Dominique	Président Comité Éthique Déontologie & Citoyenneté	PRÉSENT-E
SIMON	Hervé	Membre du CA	PRÉSENT-E
SOIN	Patrick	Vice-président Haut Niveau & Formation	PRÉSENT-E
ZIENKIEWICZ	Jean-Claude	Président CN Disciplinaire d'Appel	PRÉSENT-E

REPRÉSENTANT-E-S DES CLUBS ÉLU-E-S AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LIGUES RÉGIONALES			
NOM	PRÉNOM	LIGUES	PRÉSENCES
AVELOT	Maryvonne	Normandie	PRÉSENT-E
BALAGUER	Raphaël	Nouvelle-Aquitaine	EXCUSÉ-E
BARTHOUX	Patrice	Auvergne-Rhône-Alpes	PRÉSENT-E
BERTOLINO	Patricia	Provence-Alpes-Côte d'Azur	PRÉSENT-E
BEURIENNE	Fabrice	Bourgogne-Franche-Comté	PRÉSENT-E
BIGOT	Pierre	Auvergne-Rhône-Alpes	PRÉSENT-E
BOISSIERE	Daniel	Occitanie	PRÉSENT-E
BONNIN	Stéphane	Bourgogne-Franche-Comté	PRÉSENT-E
BOURON	Luc	Pays de la Loire	PRÉSENT-E
BUNIET	Jean-Michel	Hauts de France	PRÉSENT-E
CART-LAMY	Agnès	Bourgogne-Franche-Comté	PRÉSENT-E
CHABANNES	Emmanuel	Auvergne-Rhône-Alpes	PRÉSENT-E
CHENEZ	Christian	Provence-Alpes-Côte d'Azur	PRÉSENT-E
COPPOLA BERTELLOTTI	Annick	Provence-Alpes-Côte d'Azur	PRÉSENT-E
COTARD	Corinne	lle-de-France	PRÉSENT-E
COURPRON	Alain	Nouvelle-Aquitaine	PRÉSENT-E
DUCHATEAU	Olivier	Hauts de France	PRÉSENT-E
DUPONT	Anne-Charlotte	Grand Est	PRÉSENT-E
DUTHILLEUL	Jean-Paul	Grand Est	PRÉSENT-E
FREULON	Guillaume	lle-de-France	PRÉSENT-E
GALLET	Jean-Michel	Hauts de France	PRÉSENT-E
GAUTHIER	Jean-Jacques	Nouvelle-Aquitaine	PRÉSENT-E

GAVIOT-BLANC	Marc	Auvergne-Rhône-Alpes	PRÉSENT-E
GEFFROY	Christine	Ile-de-France	PRÉSENT-E
GOSSE	Cédric	Ile-de-France	PRÉSENT-E
GROSSETETE	Jean-Marc	Auvergne-Rhône-Alpes	PRÉSENT-E
GUIRAUD	Philippe	Occitanie	PRÉSENT-E
JANSON	Loïc	Grand Est	PRÉSENT-E
JOST	Jean-Paul	Occitanie	PRÉSENT-E
LE DAVADIC	Jérôme	Nouvelle-Aquitaine	PRÉSENT-E
LEGRAND	Christophe	Hauts de France	PRÉSENT-E
LOUISE	Axel	Réunion	PRÉSENT-E
LOY	Alain	Bretagne	PRÉSENT-E
MAILHES	Thierry	Provence-Alpes-Côte d'Azur	PRÉSENT-E
MARET	Bénédict	Hauts de France	PRÉSENT-E
MARSAL	Jean-Olivier	Occitanie	PRÉSENT-E
MENTRE	Loïc	Bourgogne-Franche-Comté	PRÉSENT-E
MEUNIER	Eric	Nouvelle Calédonie	PRÉSENT-E
MEYER	Bertrand	Grand Est	PRÉSENT-E
MOREUX	Catherine	Bourgogne-Franche-Comté	PRÉSENT-E
MOUSSEL	René	Normandie	PRÉSENT-E
OREGGIA	Gérard	Provence-Alpes-Côte d'Azur	PRÉSENT-E
OREGGIA	Isabelle	Provence-Alpes-Côte d'Azur	PRÉSENT-E
PALLUET	Damien	Nouvelle-Aquitaine	PRÉSENT-E
PALMONT	Patrice	Guadeloupe	PRÉSENT-E
PARIS	Jérôme	Occitanie	PRÉSENT-E
PASCAL	Stéphane	Occitanie	PRÉSENT-E
POGGI	Benjamin	Pays de la Loire	PRÉSENT-E
POMPIERE	Pascale	Martinique	PRÉSENT-E
PORCHER	Patrick	Centre Val de Loire	PRÉSENT-E
POULET	Patrick	Grand Est	PRÉSENT-E
PY	Alexandre	Grand Est	PRÉSENT-E
ROY	Florent	Centre Val de Loire	PRÉSENT-E
SAEZ	Eric	Corse	PRÉSENT-E
SAMMUT	Thierry	lle-de-France	PRÉSENT-E
SERRANO	Didier	Ile-de-France	PRÉSENT-E
VIALAT	Jean-Philippe	Auvergne-Rhône-Alpes	PRÉSENT-E
VIDIL	Andrée	Bretagne	PRÉSENT-E

PRÉSIDENT-E-S DE LIGUES RÉGIONALES			
NOM PRÉNOM LIGUES PRÉSENCES			
MAIRE	Denis	Bourgogne-Franche-Comté	PRÉSENT-E
JONCART	Max	Martinique	PRÉSENT-E

CANDIDAT-E-S AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (NI MEMBRE DU CA, NI REPRÉSENTANT DE CLUBS, NI PRÉSIDENT DE LIGUES)			
NOM	PRÉNOM	FONCTION	PRÉSENCES
CHRISTOPH	Jean-Philippe	Candidat	EXCUSÉ-E
LEBRETON	Olivier	Candidat	EXCUSÉ-E
LOUIS	Frédéric	Candidat	EXCUSÉ-E
PATRICE	Jean-Michel	Candidat	PRÉSENT-E

SALARIÉS FÉDÉRAUX ET RÉGIONAUX & MEMBRES DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE			
NOM	PRÉNOM	FONCTION	PRÉSENCES
AMO	Thomas	CTL LR Occitanie	PRÉSENT-E
BILLARD	Nicolas	Membre de la DTN	PRÉSENT-E
САМАСНО	Soledad	Agent de développement LR Occitanie	PRÉSENT-E
CHOISEL	Pascal	Membre de la DTN	PRÉSENT-E
DEANAZ	Stéphanie	Membre de la DTN	PRÉSENT-E
DODU	Alexandre	DTN Adjoint	PRÉSENT-E
EKAMBI	Stéphanie	Assistante administrative F.F.TRI.	PRÉSENT-E
FATTORI	Philippe	Membre de la DTN	PRÉSENT-E
FRITSCH	Guillaume	Directeur Administratif & Financier - F.F.TRI.	PRÉSENT-E
GARRIC	Jérémie	Membre de la DTN	PRÉSENT-E
GERARD	Franck	CTL LR Occitanie	PRÉSENT-E
KONC	Charlotte	Responsable service Communication/Marketing F.F.TRI.	PRÉSENT-E
LIBICZ	Sébastien	Membre de la DTN	PRÉSENT-E
LIEUX	Romain	Membre de la DTN	PRÉSENT-E
MANGEL	David	Membre de la DTN	PRÉSENT-E
MASSIAS	Laurent	DTN Adjoint	PRÉSENT-E
MAZE	Benjamin	Directeur Technique National	PRÉSENT-E
MONTALBANO	Julie	Agent de développement LR Occitanie	PRÉSENT-E
PEON	Carole	Membre de la DTN	PRÉSENT-E
POULET	Sébastien	Membre de la DTN	PRÉSENT-E
SAINT-JEAN	Bernard	Directeur Général F.F.TRI.	PRÉSENT-E

INVITÉS VIP - AUTRES PARTICIPANT-E-S			
NOM	PRÉNOM	FONCTION	PRÉSENCES
BERRAUD	Olivier	Triathlète Magazine	PRÉSENT-E
BERTRAND	Alain	Membre CA LR Occitanie	PRÉSENT-E
DEKETELAERE	Thierry	Triathlète Magazine	PRÉSENT-E
DELAHAYE	Christophe	Conseiller Régional Région Occitanie	PRÉSENT-E
FERRET-CHABE	Jean	Technicien Swish Live Facebook Live	PRÉSENT-E
FULLAGAR	Jessica	Lauréate Laurent VIDAL	PRÉSENT-E
GARRIGUES	Philippe	Allianz	PRÉSENT-E
GAYE	Boubacar	Président Fédération Sénégalaise de Triathlon FRATRI	PRÉSENT-E
JAEGER	Denis	Vice-président à l'ETU	PRÉSENT-E
SERRADELL	Michel	LR Occitanie	PRÉSENT-E
TAURIN	Jean	Trésorier LR Occitanie	PRÉSENT-E
VINCENT	Etienne	Technicien Ubiqus Votes électronique	PRÉSENT-E
WOLFF	Ludovic	LR Occitanie	PRÉSENT-E

Philippe LESCURE, Président

Mesdames, Messieurs, chers amis, Bonjour,

Bienvenue dans cet amphithéâtre du Conseil Régional d'Occitanie. Je vous souhaite la bienvenue et, sans plus attendre, je vais passer la parole à Monsieur DELAHAYE, le Président de la Commission des Sports du Conseil Régional d'Occitanie et qui a une autre qualité éminente à nos yeux puisqu'il est triathlète du club de Muret. Je laisse la parole à Monsieur DELAHAYE.

Christophe DELAHAYE, Conseiller régional de la Région Occitanie

Merci à toutes et à tous, merci Président Lescure, merci Monsieur le Secrétaire Général et merci à Daniel BOISSIERE et toute l'équipe de la Ligue d'Occitanie d'avoir organisé l'Assemblée Générale de votre fédération sur Toulouse.

Vous êtes la deuxième fédération à venir ici, dans cette salle, après la Fédération de Golf et cela fait deux ans que j'en parlais avec Daniel BOISSIERE pour qu'il vienne ici et je suis vraiment très heureux, de vous accueillir au nom de Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie et de Kamel CHIBLI, Vice-Président en charge de l'Éducation et des Sports.

Je vais être très court puisque je pense que votre Assemblée est chargée : rapport moral, rapport financier, je suppose, et plein d'autres choses. Juste vous dire qu'aujourd'hui, la politique de la Région Occitanie en matière sportive a beaucoup évolué depuis deux ans. La fusion, vous savez ce que c'est pour certains, est passée par là. On a harmonisé nos critères sur les sports. Auparavant l'ex Midi-Pyrénées était essentiellement dédié à des sports collectifs alors que l'ex Languedoc-Roussillon était un peu tout azimut.

Donc aujourd'hui, ce qu'on peut dire et ce qui va vous concerner à tous, notamment en Occitanie, c'est que la Région et récemment, puisque la Commission des Sports de la semaine dernière a fait évoluer encore une fois de plus les critères sportifs, notamment le triathlon, notamment pour les sports enchaînés et les sports individuels, a fait que les clubs d'Occitanie vont bénéficier d'aides importantes financières pour développer leur sport et, je pense notamment à des clubs comme Toulouse Métropole mais aussi Montpellier, Aqua Sports Saint-Cyprien, etc., où on prolonge et on développe les aides financières pour le triathlon. On était très en retard et je crois que c'est chose faite depuis une semaine. Sur l'organisation des manifestations, on a développé un nouveau dispositif qui va permettre aux clubs d'Occitanie de pouvoir organiser dans de bonnes conditions financières aussi les épreuves, qu'elles soient de type local ou régional et voire national puisque moi aussi, j'ai un petit projet.

Président, j'ai un petit projet pour une épreuve dans un an donc je viendrai vous voir prochainement et j'espère que vous serez à l'écoute de ce projet-là. Nous allons donc développer l'ensemble de ce dispositif et le communiquer prochainement.

Merci à toutes et à tous et simplement vous dire merci d'être là et pour conclure, vibrez triathlon.

Philippe LESCURE

Merci Monsieur le Président, vous remercier également pour ces mots d'accueil, pour, évidemment, la qualité des conditions dans lesquelles vous nous permettez de tenir notre Assemblée Générale et puis soyez certain que nous serons, que je serai à votre écoute, très attentive, pour évoquer les projets ici, en Occitanie, notamment. Vous pouvez compter sur moi. Merci.

Je passe la parole à notre Secrétaire Général pour l'ouverture de l'Assemblée Générale proprement dite.

Pierre BIGOT, Secrétaire Général

Bonjour à tous, Pierre BIGOT, Secrétaire Général, pour ceux qui ne me connaissent pas.

Cette année, on a décidé d'évoluer un peu dans l'Assemblée Générale. Elle est un peu plus courte, elle est le matin, il y aura une présentation cet après-midi de Benjamin MAZE et son équipe sur le triathlon, sur le haut niveau. Je lui ai demandé de faire quelque chose d'assez light et assez vivant, il m'a promis qu'il y aurait des flashs de partout donc on se réjouit pour cet après-midi. Moi, j'ai toujours un peu de mal avec les DTN pour comprendre ce qu'ils nous disent, c'est un peu compliqué, mais il m'a promis que ce serait très efficace cet après-midi.

Ce matin, l'Assemblée Générale est un peu plus courte. On a laissé plus de place aux questions-réponses à la fin, c'était le vœu du Bureau Exécutif.

Quelques innovations, nous sommes en direct live sur Facebook. Pour ceux qui ne souhaiteraient pas être vus sur Facebook, nous avons réservé les deux tables en haut à votre gauche. Ceux qui ne souhaitent pas être visibles sur le net, vous vous mettez à côté de Dominique ou à la table en-dessous. Le fait d'être sur Facebook, on a publié aussi le programme donc on va essayer de le respecter le mieux possible pour que tous les gens qui nous voient de l'extérieur puissent voir ce qu'ils ont envie de voir lors de la séance.

Nous avons aussi prévu un vote électronique et donc là, nous allons vous présenter un peu comment cela fonctionne. Vous avez tous eu la petite télécommande pour faire le vote donc ça nous fera gagner beaucoup de temps. Je parle sous le contrôle de notre collègue et notre prestataire, qui me dira si je me trompe.

Vous allumez en bas, à droite, la télécommande. Ensuite, simplement, vous verrez à l'écran, et on va faire le test tout de suite après, un choix. Vous tapez 1, 2, 3, 4 suivant le choix que vous voulez et vous appuyez en haut à droite sur SEND pour envoyer l'information. Vous avez la possibilité d'appuyer sur DELETE si vous vous êtes trompé, si vous hésitez, vous avez changé de candidat ou ne je sais quoi. Simplement, une chose importante, je donnerai le TOP lorsque nous démarrons le vote et je donnerai le TOP lorsque nous l'arrêterons. Donc, vous avez la question, on vous dira "ça y est, le vote commence", vous verrez le nombre de votants apparaître mais ne votez pas ni avant, ni après. C'est la seule recommandation.

Nous allons faire un premier vote, juste pour essayer. Donc, la question est "Quel Français a remporté la Coupe d'Europe Junior de Quarteira ?". C'était quand, Monsieur le DTN ?

Benjamin MAZE, Directeur Technique National

C'était le 25 mars, il y a quelques jours, au Portugal.

Pierre BIGOT

Alors, on démarre le vote et je vous laisse voter. Donc vous avez en haut à droite les votants. Normalement, nous sommes 54 présents. Donc 43 ont voté. Est-ce que tout le monde a voté ? Vous avez le droit de ne pas voter. Allez, il y en a deux qui n'ont pas voté, ceux qui ont la zapette dans la poche. Allez, on va dire qu'on arrête le vote et donc, 52 ont voté, et je laisse la parole au DTN.

Benjamin MAZE

Voilà, effectivement, c'est Pauline LANDRON qui s'est donc imposée sur cette Coupe d'Europe Junior à Quarteira. Belle victoire française sur une terre qui nous réussit bien. Jessica FULLAGAR, quant à elle, n'était pas présente sur cette course. Vous la verrez cet après-midi, elle va recevoir le prix Laurent VIDAL. Quant à Audrey DUCORNET, elle termine à la 5ème place.

Pierre BIGOT

Merci beaucoup. Nous allons donc continuer notre Assemblée Générale. Vous avez là les excusés qui n'ont pas pu venir, qui nous ont prévenu de leur absence pour des raisons professionnelles ou personnelles. Nous avons le quorum avec actuellement 54 membres, il faut avoir 50 % et il faut avoir 50 % des votes également donc l'Assemblée Générale peut délibérer valablement. S'il y a des questions ?

Je laisse la parole au Président pour le Rapport Moral.

Philippe LESCURE

Merci. Je vais me déplacer au pupitre pour vous donner connaissance du Rapport Moral.

Préalablement, je souhaitais saluer particulièrement Monsieur Boubacar GAYE qui est en tribune à nos côtés. Merci Monsieur le Président de la Fédération Sénégalaise de Triathlon d'avoir répondu à notre invitation. Il représente aussi une association qui nous est chère : l'Association des Pays Francophones de Triathlon (FRATRI). Il y a quelques semaines, nous étions à Dakar, accueillis par Boubacar GAYE et sa fédération, et nous l'avons invité. Je crois que c'est un signe d'ouverture de notre fédération à nos amis francophones. Merci Boubacar d'avoir répondu à notre invitation. Je te proposerai en fin de matinée de dire un petit mot à l'attention de notre Assemblée.

Je voulais aussi saluer la présence de notre Président d'Honneur, Jacques LAPARADE, que l'on peut applaudir. Merci Jacques.

Rapport Moral du Président

Mesdames. Messieurs les Président-e-s et les représentant-e-s des Clubs des Ligues Régionales,

Mesdames. Messieurs les membres du Conseil d'Administration.

Mesdames, Messieurs les Président-e-s des Commissions Nationales, les Chargé-e-s de mission,

Mesdames. Messieurs les élu-e-s.

Mesdames, Messieurs, cher-e-s ami-e-s,

Et, pour la première fois, Mesdames, Messieurs, les internautes,

Bonjour à toutes et à tous, merci de votre présence à Toulouse qui témoigne de votre attachement et de votre engagement profond pour notre fédération.

Je veux tout d'abord adresser mes remerciements chaleureux à Daniel BOISSIERE, Président de la Ligue Occitanie, à son Conseil d'Administration et à ses équipes, pour les superbes conditions d'accueil qu'ils mettent à notre disposition pour cette Assemblée Générale Fédérale 2018, et bien sûr, je remercie à nouveau le Conseil Régional d'Occitanie.

Je salue la présence de Christophe DELAHAYE, qui nous a dit quelques mots et qui nous fait l'honneur d'être à nos côtés aujourd'hui.

Je tiens aussi à saluer l'ensemble des clubs, organisateurs et licenciés de la ligue d'Occitanie. Je suis donc heureux d'ouvrir cette Assemblée Générale annuelle, ici, dans votre belle ville de Toulouse.

Je vais à présent retracer les points marquants de l'année écoulée, comme je le fais traditionnellement, au cours de laquelle nous avons engagé diverses actions du projet fédéral 2017-2020. Le rapport d'activité général que vous visionnerez d'ici quelques minutes, ainsi que le rapport d'activité du Directeur Technique National complèteront mes propos.

OPTIMISER le service aux licenciés, aux clubs, aux organisateurs, aux territoires

Avec une croissance de 6,7 % de nos licencié-e-s au 31 août 2017, la courbe de progression du nombre de nos adhérents est une nouvelle fois le témoin de la bonne santé de notre sport. Je souhaite remercier particulièrement nos structures déconcentrées, ligues régionales et comités départementaux, ainsi que nos clubs et organisateurs pour leur engagement constant et décisif qui permet aujourd'hui encore de confirmer la croissance des années précédentes.

Dans le secteur de l'administration fédérale, des efforts conséquents ont été réalisés pour offrir des services de qualité aux licenciés, clubs et organisateurs.

Si la facturation automatique sur l'Espace Tri 2.0 et d'autres évolutions sont d'ores et déjà opérationnelles, d'autres telles que la saisie des pass compétition en ligne ont été validées récemment en Conseil d'Administration et seront disponibles prochainement.

Nous évoluons pour construire une fédération moderne, au service de tous ses acteurs, consciente des enjeux et des défis auxquels doivent faire face nos clubs. Je rappelle ici que l'administration fédérale est au service de nos ligues et instances déconcentrées et plus largement de tous nos clubs, organisateurs et licenciés. Les évolutions entreprises, et celles à venir à court terme, doivent contribuer à atteindre notre objectif : le meilleur service au bénéfice de l'ensemble de nos structures.

2017 a été l'objet de mutations profondes au sein même de notre fédération. Au niveau du siège fédéral, je ne reviendrai pas sur le choix responsable fait, lors de notre précédente Assemblée Générale, d'acter la vente des locaux de Marcel Sembat. Des aménagements sont en cours pour améliorer les conditions de travail de notre siège actuel. Notre Secrétaire Général oeuvre quotidiennement dans ce sens pour accroître la professionnalisation et la responsabilisation de nos salariés, pour restructurer leurs missions, pour développer une véritable "Relation Client" assortie d'une démarche "qualité".

Je tiens ici, solennellement, à remercier l'ensemble du personnel fédéral et les cadres techniques pour leur conscience professionnelle, la qualité du travail fourni, leurs compétences, leur investissement à nos

côtés, parfois au-delà même de leurs obligations professionnelles, pour améliorer nos services et œuvrer sans cesse dans l'intérêt général de la F.F.T.R.

La "mutation", thème cher au célèbre chanteur et poète toulousain que vous me permettrez de citer, je veux bien sûr parler de Claude Nougaro, s'opère dans différents secteurs de notre fédération.

Dans la continuité de la réforme territoriale initiée par la loi NOTRe, un certain nombre de nos ligues régionales se sont préparées à des fusions, accompagnées par les services fédéraux et par notre cabinet d'expertise comptable ACCORD-Sport.

Cette réforme territoriale, qui était une obligation ministérielle, a été conduite à son terme dans les délais prévus. Je ne mésestime pas les difficultés rencontrées et celles qui restent à surmonter. Je veux à nouveau remercier toutes celles et ceux qui dans les ligues fusionnées, ont permis ces fusions et le respect du calendrier imposé par notre ministère de tutelle. J'en rendrai compte personnellement à Madame la Ministre que je dois rencontrer prochainement.

A l'issue de l'Assemblée Générale Fédérale de 2017, nous avons lancé des travaux pour une refonte des statuts fédéraux et des statuts des ligues. Un groupe de travail a été constitué et a pu proposer des modifications significatives pour l'évolution de la gouvernance de notre fédération. Je remercie l'ensemble des membres de ce groupe de travail qui ont oeuvré pour la mise en œuvre de ces projets et de cette réforme. L'adoption de ces propositions lors d'une Assemblée Générale téléphonique nous a permis là encore une mise en œuvre particulièrement efficiente.

Avec un nouveau bilan financier excédentaire pour l'exercice achevé au 31-12 dernier, nous pouvons nous réjouir de conforter notre fédération dans une situation financière saine, qui lui permette de se projeter sereinement sur l'avenir. C'est un résultat collectif de la gestion fédérale qui doit être salué. Il nous est néanmoins apparu essentiel, avec le Conseil d'Administration, de mener des travaux prospectifs pour envisager un nouveau modèle financier et une réforme des coûts fédéraux. Nous devons élaborer un projet de réforme financière qui conjugue : simplification, lisibilité, équité, redistribution des ressources au service de nos organes déconcentrés, et cela au bénéfice de nos clubs et organisateurs. Ce projet doit être assorti du maintien des coûts et droits actuels au moins jusqu'en 2020.

Ce projet, comme d'autres, sera largement partagé, discuté, concerté, afin d'être proposé au cours de cette année. L'idée générale est de proposer un nouveau système financier fédéral plus attractif et plus opérant que celui existant.

Je ne sais si nous y parviendrons, mais il me semble très important d'y réfléchir ensemble pour élaborer ce projet à partir d'un très large consensus au service de notre fédération.

Une première étape a été franchie avec l'uniformisation des pass compétition. Nous évoquerons ce sujet de la réforme financière ensemble demain au cours d'un Conseil d'Administration ouvert aux présidents de ligues et aux représentants de clubs et poursuivrons à de nombreuses reprises cette année, ce sujet. En fonction de l'avancée de nos travaux, nous pourrions envisager une assemblée générale à l'automne si nous parvenons à une proposition de réforme, je le répète, la plus consensuelle possible.

OUVRIR la pratique au plus grand nombre

Notre projet fédéral est ambitieux, nos licencié-e-s doivent trouver dans nos clubs et sur nos organisations la pratique sportive et, plus largement, la vie associative qu'ils recherchent. Que l'on

pratique pour obtenir des titres, pour réaliser une performance, pour son bien-être, pour sa santé, pour le plaisir, le triathlon et les disciplines enchaînées sont ouvertes à toutes et à tous.

Un travail considérable a été réalisé ces dernières années sur le développement de toutes les pratiques, pour tous les publics, qui relèvent de notre fédération. En 2017, nous avons mis l'accent sur le développement des raids, je salue Hervé SIMON, pour lesquels nous avons eu délégation le 1er janvier 2017. Le triathlon santé, axe majeur, a aussi vu la mise en place de son atelier "coaching" que certains d'entres vous testeront en fin d'après-midi avec Romain LIEUX.

Formation des éducateurs et des bénévoles, outils de soutien aux clubs et organisateurs, communication, une synergie de moyens a été mise en oeuvre pour assurer le déploiement de ces projets. L'enjeu essentiel est de faciliter l'appropriation de nos outils fédéraux par les clubs pour faciliter et accompagner leur développement.

C'est aussi pour cela que j'ai souhaité une réflexion ouverte en 2017, pour une première étape de mise en œuvre en 2018, sur deux dispositifs qui doivent concourir à la mise en œuvre du projet fédéral sur nos territoires :

- l'aide accrue à la professionnalisation des ligues régionales,
- les conseillers territoriaux.

COMMUNIQUER pour partager et fédérer

La communication, tant interne qu'externe, vous le savez parfaitement, est aujourd'hui un enjeu majeur pour toutes structures et pour toutes instances. Demain vous sera présenté, en avant première, le tout nouveau site internet fédéral. Notre communication se voudra plus claire, omni-canal, pour reprendre un mot cher au Vice-Président en charge de la communication et du marketing, multi-support, multidisciplinaires, pour toucher l'ensemble de nos clubs, organisateurs et licenciés. Nous travaillons autant sur la forme que sur le fond, ouverts aux retours que vous pourrez nous faire.

Vous connaissez ma passion pour un autre sport, le rugby. Comment ne pas en parler ici, dans la ville du Stade Toulousain ? Le logo du Stade Toulousain trouve son origine à quelques pas d'ici, à la basilique Saint Sernin, où vous trouverez une mosaïque de Saint Thomas d'Aquin où un S entrelace un T. A travers ce rapport, qui sera complété par un film et un rapport d'activité du DTN, j'espère que vous serez, comme les disciples de Saint Thomas, que je viens de citer, convaincus par cette devise : "ils ne croient que ce qu'ils voient"!

Dans d'autres domaines "régaliens" pour la F.F.TRI., nous avons conduit des évolutions significatives. Pour n'en citer que quelques exemples, j'évoquerai les modifications de la réglementation générale fédérale, et notamment les parties concernant les épreuves nationales. L'évolution de ces dernières est également l'illustration de cette volonté affirmée de plus grande clarté.

Dès 2017, nous avons acté la création du championnat de France de relais mixte. Les championnats de France individuels évoluent et seront une grande fête populaire qui permettra à toutes et à tous de se mêler à nos plus grands champions pour tenter d'y décrocher les titres toutes catégories ou par catégorie d'âge.

Permettez-moi de remercier, ici, l'ensemble de nos partenaires fédéraux : Triathlète magazine, que je salue particulièrement pour leur présence, Lepape, Zerod et Mavic. Ils sont des soutiens essentiels pour

notre fédération. Nous avons lancé une ambitieuse démarche prospective en matière de partenariat qui devrait, nous l'espérons, nous associer à des partenaires économiques majeurs prochainement.

AFFIRMER l'ambition olympique et paralympique

L'année dernière, l'Assemblée Générale Fédérale avait réservé une standing ovation appuyée pour souligner sa reconnaissance et sa sincère gratitude quant à l'engagement et au travail considérable que Stéphane ZIMMER et Frank BIGNET ont réalisé au sein de notre fédération.

J'ai fait le choix de la continuité en proposant à la Ministre, Madame Laura FLESSEL, la nomination de Benjamin MAZE au poste de Directeur Technique National. Depuis le 7 juillet, Benjamin MAZE a pu apporter son dynamisme, son enthousiasme et sa rigueur pour proposer des évolutions nécessaires au déploiement et à la réussite du projet fédéral.

Notre projet fédéral est également très ambitieux pour le haut niveau ! Nous sommes tous ici convaincus de l'apport considérable de l'action des cadres de la Direction Technique Nationale pour la réussite de celui-ci, et je tiens à les remercier chaleureusement. Nous espérons pouvoir réserver une standing ovation à Benjamin... mais nous attendrons 2020!

Elise MARC, Alexis HAQUINQUANT, Raphaël MONTOYA, Vincent LUIS, ont marqué à leur façon cette première année de l'olympiade et de la paralympiade de Tokyo. Si les trois premiers ont décroché à Rotterdam le titre de champion du monde, Vincent LUIS s'est imposé, lui, sur la Grande Finale WTS.

Philosophe reconnu de cette belle ville des Pays-Bas, Erasme avait écrit que "L'esprit humain a une grande affinité pour le rêve qui le conduit sans efforts vers des pays enchantés". Je rêve ainsi que l'un de nos représentants puisse, au pays du soleil levant, y décrocher le graal : un titre olympique ou paralympique. 3 titres supplémentaires y seront décernés, dont celui du triathlon en relais mixte. Nos ambitions sont légitimes. Sportifs, entraîneurs, encadrement technique et médical, dirigeants, clubs, sont impliqués quotidiennement pour que ces premiers répondent présents le jour J.

Nous n'avons pas attendu le 13 septembre à Lima, au Pérou, d'apprendre que Paris accueillerait les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et Los Angeles ceux de 2028, pour identifier et accompagner nos meilleurs potentiels pour faire résonner La Marseillaise. La préparation de notre élite de demain n'est d'ailleurs pas l'apanage de la seule Direction Technique Nationale ; c'est la responsabilité de nous tous !

Mesdames, Messieurs, cher-e-s ami-e-s,

Vous me permettrez de vous remercier très sincèrement et très chaleureusement pour la qualité de votre engagement quotidien dans vos ligues régionales, comités départementaux, clubs, organisations, et vous me permettrait des remerciements spécifiques à mes collègues du Bureau Exécutif, du Conseil d'Administration, sans oublier nos commissions nationales, nos chargés de mission, nos salariés et les membres de la Direction Technique Nationale. Rien, je dis bien rien, ne peut se faire sans votre investissement, votre mobilisation engagée et passionnée.

Enfin, vous me permettrez de mettre en évidence, une nouvelle fois, l'excellence de nos relations avec notre ministère de tutelle et la nouvelle progression de l'enveloppe budgétaire ministérielle allouée en 2017 à notre fédération.

Cette augmentation de la dotation ministérielle, dans un contexte que chacun connaît de réduction budgétaire de la dépense publique, mérite d'être soulignée car elle résulte des résultats obtenus tous ensemble et de notre crédibilité.

En conclusion, je veux réaffirmer la pleine confiance que j'ai dans l'avenir radieux de nos sports et de la FFTRI.

Je sais que chacune et chacun d'entre nous, quelle que soit la place qu'il ou qu'elle occupe, donnera le meilleur au service de nos disciplines, de notre fédération, de son rayonnement national et international.

Je vous remercie de votre attention, de votre concours et de votre soutien. Merci.

Monsieur le Secrétaire Général, je vous cède la parole pour le vote ou les guestions.

Pierre BIGOT

On va passer au vote du Rapport Moral. 1 si vous êtes pour, 2 si vous êtes contre et 3 si vous vous abstenez. Le vote démarre. Il manque encore quatre votes. Visiblement, les deux zapettes sont encore dans la poche donc on va considérer que 52, c'est le maximum.

Intervention de la salle

Il y a Luc BOURON qui s'est absenté, qui a laissé sa zapette.

Pierre BIGOT

Nous allons clôturer le vote. Je vous remercie.

VOTE DU RAPPORT MORAL			
POUR CONTRE ABSTENTION			
89,48% 5,7% 4,80%			

Le rapport moral du Président est adopté à la majorité.

Pierre BIGOT

Nous allons passer à la suite. Nous avons fait un film d'activité avec l'aide de l'équipe de Jacky, où on va vous présenter un peu ce qui a été fait durant l'année.

Diffusion du Rapport d'Activité Général.

Excusez-moi, il y a d'autres films qui suivent derrière. Alors, ce film est bien sûr à la disposition de tous ceux qui le souhaitent. Jacky, je ne sais pas s'il sera sur le site internet ? On pourrait le communiquer ?

Jacky BAUDRAND, Vice-Président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures

Oui, il n'y a pas de souci, il sera accessible.

Pierre BIGOT

Merci. Voilà, je donne maintenant la parole à Benjamin MAZE qui va faire son rapport d'activité de la Direction Technique Nationale.

Rapport d'activité de la Direction Technique Nationale

Benjamin MAZE

Monsieur le Président, Cher Philippe, Monsieur le Président de la Commission des Sports, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration, Mesdames et Messieurs les Présidents et Représentants des Clubs des Ligues Régionales, Chers triathlètes.

Bonjour à toutes et à tous,

Si la forme de l'Assemblée Générale a été profondément rénovée par notre Secrétaire Général, Pierre BIGOT, qui vous l'a annoncé en début d'Assemblée Générale, j'ai souhaité pouvoir vous présenter de manière traditionnelle le bilan d'activité de la Direction Technique Nationale pour retracer cette année 2017.

En fait, en surfant sur le web pour construire mon discours, je suis tombé sur un site de numérologie. Alors, ça étonnera certains qui me connaissent bien avec un caractère assez objectif et rationnel mais savez-vous qu'en numérologie, 2017 est une année 1 ? En fait, une année 1, en numérologie, c'est le début d'un nouveau cycle qui, selon les numérologues, nous mènera jusqu'en 2025. Ça me paraît très ambitieux mais il est écrit que les choses bien construites le seront pour longtemps. Je retiens, cette année, du changement et du renouveau et, au sein même de la Direction Technique Nationale, le changement a été important. Stéphane ZIMMER puis Franck BIGNET ont rejoint l'administration centrale du Ministère des Sports : deux poids lourds, deux institutions de la Direction Technique Nationale de notre fédération.

La procédure de recrutement pour le poste de Directeur Technique National a donc été ouverte au milieu de l'année et je remercie le Président, Philippe LESCURE, pour la confiance qu'il m'a témoignée en proposant ma candidature à la Ministre des Sports, Laura FLESSEL.

Un peu plus que d'habitude, l'été a donc été très studieux au sein de la Direction Technique Nationale. J'ai souhaité rencontrer chacun des cadres de cette Direction Technique Nationale pour pouvoir prendre le temps d'échanger, de discuter, de partager. Cela pour que l'organisation de notre DTN réponde aux objectifs fixés par le Ministère des Sports, aux ambitions du projet fédéral en s'appuyant sur les compétences de nos cadres d'Etat.

L'organigramme de la Direction Technique Nationale vous a été présenté au cours du dernier trimestre 2017.

Et, petit clin d'oeil au Toulousain Jean Dausset, immunologue décoré du prix Nobel de médecine, je fais un clin d'oeil à nos camarades docteurs en médecine ici, pour ses travaux pionniers sur le complexe majeur d'histocompatibilité. Alors je ne vais pas vous faire une leçon ici parce que je n'en connais pas grand chose. J'en retiens qu'il me semble que la greffe a bien prise entre la Direction Technique Nationale et cette nouvelle ambition fédérale.

Sur la photo projetée dans mon dos, vous avez le visage des 19 cadres de la Direction Technique Nationale lors du colloque que nous avons organisé il y a quelques semaines, début octobre. J'ai rajouté le visage, en haut à gauche, de Jérémie GARRIC, que vous pourrez rencontrer dans la salle, qui nous apporte depuis le 1er janvier sa détermination, sa perspicacité pour faire avancer les dossiers qui lui ont été confiés. Je tiens devant vous à tous les remercier sincèrement pour leur passion, leur engagement quotidien pour participer activement au développement de nos disciplines.

Le Président l'évoquait, nous devons continuer nos efforts en matière de communication interne et externe. Avec notre nouveau site internet fédéral, il vous sera plus aisé d'identifier les responsabilités de chacun des cadres techniques nationaux.

Je vous invite également à profiter de la présence des membres de la DTN pour échanger directement avec eux. Ils ne sont pas tous présents car vous savez que notre activité fédérale est riche et se terminait hier, notamment, un stage pour l'équipe de France de paratriathlon à Monte Gordo, au Portugal.

Permettez-moi, maintenant, de procéder à la lecture des 83 pages du bilan d'activité de la Direction Technique Nationale. Je vous rassure, avec mes collègues, nous sommes à l'écoute. Ainsi, à l'instar de la RGF, il a perdu plus de 20% de son nombre de pages par rapport à l'édition 2016.

Également, nous avons souhaité adapter une communication omnicanal, une version littérale qui est disponible à toutes et à tous et 4 infographies. On va commencer par la première.

Je n'ai pas l'ambition de comparer cette prose à l'oeuvre, notamment, de Bernard Werber, autre auteur toulousain relativement connu, avec plus de 15 millions de livres vendus sur son best-seller des *Fourmies*. Si on dépasse les 15 lecteurs, ce sera un succès certain.

Ce bilan d'activité, composé de 32 fiches articulées autour de 4 axes. Le premier axe qui vous est présenté ici est composé de 12 fiches, s'articule autour de la promotion du sport pour le plus grand nombre. Vous retrouverez ici les chiffres, alors on a pourtant tâché de faire des efforts en matière de communication, c'est peut-être encore un peu petit, on peut essayer de zoomer mais elles vous seront envoyées ces infographies. 4 chiffres clés sur la mixité, le paratriathlon, le projet "Santé Bien-être Loisir" et le projet "Jeunes".

Je vais vous épargner la lecture commentée de cette infographie et mettre en valeur notamment les labels "Triathlon Féminin" et "Épreuve accessible" qui se sont développés plus encore en 2017 pour atteindre 1 069 épreuves pour le premier label et 56 pour les épreuves accessibles.

223 écoles de triathlon sont labellisées sur les 864 clubs affiliés que compte notre fédération. 6 400 jeunes sont âgés de 6 à 13 ans et, j'ai une relative fierté de savoir que plus de mille mallettes EFT ont été déployées sur notre territoire.

Le deuxième axe, composé de 15 fiches, s'articule autour du développement du sport de haut niveau. Vous retrouvez sur cette infographie les résultats majeurs du haut niveau et de la relève. Le Président vous a rappelé les excellents résultats obtenus par nos athlètes élites à Rotterdam, je passerai donc dessus. Et vous savez combien la "triple temporalité" est une formule qui nous est chère : préparer l'élite d'aujourd'hui, de demain et d'après-demain. Raphaël, Dorian, Jessica se sont illustrés sur les podiums. D'ailleurs, Jessica qui a des origines anglo-saxonnes, je ne peux pas m'empêcher de penser à elle et à ses camarades médaillés, ces winners comme on peut les appeler, dans cette belle ville de Toulouse. To loose, les anglophones apprécieront.

Je n'oublie pas celles et ceux qui s'engagent au quotidien, à l'ombre des projecteurs, qui mettent en lumière trois athlètes par course, les médaillés, et gardent dans l'anonymat les nombreux autres.

Le projet "Jeunes" dont sont issus les trois athlètes que je viens d'évoquer a évolué, comme il l'était indiqué dans le projet fédéral. 5 CTL ont participé à l'encadrement des 56 jours de stage proposés en 2017. Les duathlètes ont fait flotter notre drapeau tricolore haut dans le ciel de Soria et Penticton pour les Championnats d'Europe et Championnats du Monde. Benoît NICOLAS a réussi, au Canada, son plus joli tour de magie, sans parler de l'or mondial. Tour de magie que Cyril VIENNOT aurait bien voulu reproduire lui aussi quelques jours plus tard à l'occasion de ce même Championnat du Monde de triathlon longue distance, jusqu'à ce qu'une voiture le percute. Cet épisode, plus qu'un autre, m'offre une transition sur l'axe 3 : la prévention par le sport et la protection des sportifs.

Grâce à l'investissement de nos médecins et de nos kinésithérapeutes, qui ont pu bénéficier en 2017 d'une année supplémentaire sous la houlette du docteur Claude MARBLÉ, que je salue chaleureusement, nous favorisons les conditions d'entraînement de nos sportifs et garantissons des conditions optimales pour qu'elles et ils performent le jour J.

La performance et l'intégrité physique et mentale de nos sportifs ont un prix et nous savons pouvoir nous appuyer sur un réseau d'experts que je souhaite saluer ici devant vous. Également, notre fédération met en place des actions innovantes en matière de prévention du dopage à destination des jeunes. J'ai souhaité accentuer cela sur la fin de l'année 2017 en confiant un temps de lettre de mission plus conséquent sur ce sujet.

Le dernier axe, enfin, la formation et l'emploi, est un axe stratégique pour le développement de notre fédération. En 2017, nous avons continué à accompagner la décentralisation des formations fédérales ; 4 sessions BF4 ont été organisées sur le territoire et 43 éducatrices et éducateurs ont été certifiés BF4. Une offre complète de diplômes professionnels est possible pour celles et ceux qui souhaitent devenir professionnels dans notre activité et l'enquête métier livrée en mars 2017 a été un travail collaboratif fructueux, qui nous éclaire sur notre réalité. Des travaux ont été menés au cours de l'année 2017 pour définir une feuille de route pour l'olympiade et envisager des évolutions pour celle à venir. Ces travaux continuent en ce début 2018.

Pour conclure ce bilan d'activité d'une année qui débute un nouveau cycle selon les numérologues, je reprends à mon compte la devise des *Fourmis* de Bernard Werber, "lentement, mais toujours de l'avant"! Nous construisons avec détermination, aujourd'hui, les conditions de notre réussite future.

Merci à toutes et à tous.

Diffusion du film EFT.

Pierre BIGOT

La parole est au trésorier qui s'est préparé, qui est bien chaud pour vous présenter les comptes 2017, le budget 2018, les coûts 2019. Il a 12 minutes pour tout cela.

Rapport Financier du Trésorier Général

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général

Merci Pierre.

Les comptes de la Fédération Française de Triathlon ont été établis sur la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, soit une période de 12 mois.

Ces comptes ont été validés par le Bureau Exécutif du 9 mars 2018 puis par le Conseil d'Administration Fédéral du 17 mars 2018.

Ce rapport financier évoquera successivement :

- Le compte de résultat,
- Le bilan,
- L'analyse financière,
- Les évènements principaux de l'exercice,
- Les coûts et le budget prévisionnel.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes et à l'affectation du résultat.

1. Le compte de résultat

Le compte de résultat est un document de synthèse présentant l'ensemble des produits et charges sur une période donnée. Il comprend donc l'ensemble des charges consommées ainsi que les produits réalisés. Il permet de déterminer ce que notre association a gagné ou perdu au cours de l'exercice.

Comme vous pouvez le constater, nous avons eu un résultat d'exploitation en 2014 de 105 823, une perte d'exploitation de 6 057 € en 2015, un résultat d'exploitation en 2016 de 166 651 et donc, le résultat d'exploitation de cette année est de 237 454 pour un résultat net de 129 949.

Le résultat d'exploitation, que l'on peut appeler également résultat opérationnel est le résultat du processus d'exploitation et d'investissement de l'exercice. Il traduit l'accroissement de richesse dégagé par l'activité de l'association.

Le résultat net d'une association représente la différence entre les produits et les charges. Il se compose des résultats d'exploitation, financier et exceptionnel, auxquels il faut retirer les impôts. Il est calculé à chaque exercice comptable dans le compte de résultat, on le retrouve également au bilan. Chaque année, l'association doit décider de son affectation. Plus qu'un véritable indicateur de performance, le résultat net est une base de calcul à de nombreux ratios.

Donc, pour rappel, nous avions une perte d'exploitation en 2015. Celle-ci était due à la modification de notre date de clôture. Celui-ci étant de 14 mois, avec un impact sur nos comptes de l'ordre de 250 000 €.

Cette modification de date de clôture s'est traduite par un allongement de la licence en 2015 de deux mois et ça a donc généré deux mois de gains sur la licence fédérale pour l'ensemble des clubs, soit 12,67 € par licencié.

Au niveau de nos produits, donc, comme vous pouvez le constater dans le détail, les produits d'exploitation de la F.F.TRI. s'élèvent à 5 305 886 contre 4 982 816 pour l'exercice précédent, soit une hausse d'environ 6,5 %.

Cette hausse est liée principalement à la croissance de nos recettes d'affiliations, licences et mutations. Ceux-ci représentent 3 173 074 contre 2 891 788, soit une évolution de 9,73 %. Ces produits représentent 60 % du total de nos produits d'exploitation contre 58 % pour l'exercice précédent. Les pass-journée et licences manifestations représentent 631 076 contre 535 429, soit une évolution de 17.86 %.

Les subventions représentent $1\,073\,559$ contre $910\,008$, soit $20\,\%$ de notre total de produits d'exploitation, contre $18\,\%$ l'an dernier.

Nos produits issus de la communication et du marketing ressortent à 205 294 contre 395 892, soit une baisse de 190 598 €. A ce titre, je rappelle que les produits partenariats et marketing des différents évènements que nous organisons sont soit sur Triathlon Évènements, soit sur Triathlon Move Publishing, la filiale de Triathlon Evènements.

Au niveau des charges, les charges d'exploitation de la F.F.TRI. s'élèvent à 5 068 432 contre 4 816 165, soit une hausse de 5,24 %. Les charges externes représentent 3 320 536 contre 3 073 772. Ces charges représentent 62,5 % du total de nos charges d'exploitation contre 62 % l'an dernier.

Les impôts et taxes sont de 69 271 contre 40 798, soit une hausse de près de 70 %. Cette hausse est liée à l'impact du dégrèvement de taxe foncière que nous avions perçu l'an dernier sur 2014, 2015 et 2016.

Les salaires et traitements se montent à 700 854 contre 710 711, soit une baisse de 1,39 %. Les charges sociales sont de 350 870 contre 393 285, soit une baisse de 10,78 %. A noter, l'impact du Crédit D'impôts Compétitivité et Emploi (CICE) qui se monte à 20 313 € pour cet exercice. Il convient de prendre en compte également l'intéressement versé à nos salariés pour un montant de 71 077 €

contre 64 392 €.

Les amortissements et provisions représentent 146 222 contre 118 898 €, soit une hausse d'environ 23 %. Cette hausse est due à la provision pour dépréciation du bâtiment Marcel Sembat pour un montant de 62 237 €.

Les autres charges sont de 426 889 contre 460 398 €, soit une baisse de 7,28 %. Cette baisse est principalement liée aux subventions que nous accordons.

2. Le bilan

Le bilan est un document de synthèse qui représente la situation patrimoniale d'une association à une date donnée.

Concernant l'actif de notre bilan :

- La hausse des immobilisations incorporelles est liée aux coûts de développement de notre logiciel Espace Tri.
- La hausse du stock est liée à l'achat du stock de mallettes EFT.
- La forte hausse des créances est liée à la modification de la facturation des ligues. Avec le passage à la facturation mensuelle, il a été décidé pour éviter à nos ligues régionales d'avoir des difficultés de trésorerie d'étaler le paiement de la facturation des affiliations et licences 2018.

Concernant le passif de notre bilan, nos fonds propres se montent à 776 873 contre 638 662.

Il est indispensable pour notre fédération d'avoir des fonds propres importants. C'est pourquoi le Bureau Directeur vous propose d'affecter le résultat de cette année, à savoir 129 949 en autres réserves. Les fonds propres représentent 56 jours de fonctionnement de notre fédération contre 48 jours l'an dernier

Le poste Divers représente les produits constatés d'avance.

Concernant notre participation dans Triathlon Évènements et la dépréciation éventuelle que nous aurions pu faire, comme l'an dernier et depuis la création de cette filiale, je m'y suis opposé.

J'estime, et c'est mon estimation, que la valeur des actifs détenus par Triathlon Évènements est à minima égal au montant de nos investissements et que la seule valeur des capitaux propres ne peut pas être retenue comme méthode de valorisation. Il n'y a donc pas lieu d'effectuer de dépréciation.

Pour rappel, si nous avions effectué une provision en 2014 et un complément de provision en 2015, nous aurions repris une partie de cette provision en 2016 et en 2017.

3. L'analyse financière

Dans le cadre de la gestion financière, et notamment en période de forte croissance comme le connaît notre fédération actuellement, il est important de connaître et de maîtriser les trois notions que sont la capacité d'autofinancement, le besoin en fonds de roulement et le flux net de trésorerie ou plus communément appelé le cash-flow disponible.

La capacité d'autofinancement représente un flux potentiel de trésorerie et donc notre capacité à investir. Celle-ci est de 276 171 € contre 220 678 pour l'exercice précédent.

Ce chiffre est à mettre en parallèle avec le montant du capital de l'emprunt de notre siège social que nous avons remboursé au titre de cet exercice, à savoir 78 171 €.

Le besoin en fonds de roulement représente le montant nécessaire pour couvrir le décalage entre les encaissements et les décaissements.

Celui-ci est positif de 2 384 629 contre négatif de 301 900 €, soit une variation de 2 686 531.

Dans le cas de notre fédération, nous avons un besoin en fonds de roulement, c'est-à-dire que nous réglons nos fournisseurs avant d'avoir été payés par nos clients.

Cette variation importante est une des conséquences du changement du mode de facturation.

Le cash-flow disponible représente la trésorerie disponible non affectée par les investissements ou les remboursements d'emprunt.

Nous constatons une forte augmentation de notre cash-flow sur cet exercice.

4. Les évènements principaux de l'exercice

• L'immeuble rue Marcel Sembat

la Fédération a signé le 27 décembre 2012 l'acte authentique d'acquisition d'un immeuble situé 31, boulevard Marcel Sembat à Saint-Denis. Le prix d'acquisition est de 1 166 000 €, auxquels s'ajoutent les frais de vente, de mise en place des garanties et de négociation d'un montant total de 117 598 €. A ce jour, le local ne fait plus l'objet d'une occupation illégale par des squatteurs.

L'Assemblée Générale Extraordinaire téléphonée du 8 février 2018 a décidé à l'unanimité (moins deux abstentions) la mise en vente de ce bâtiment pour un prix net vendeur de 905 000 €. Le dénouement de cette vente est prévu pour fin juin 2018.

Par conséquent, nous avons provisionné dans nos comptes le différentiel entre la valeur nette comptable et la valeur vénale, diminué de l'ensemble des coûts afférents à la jouissance de celui-ci, à savoir 62 237 €.

Triathlon Evènements

Suite à l'approbation de l'Assemblée Générale de la séparation de nos activités commerciales, la F.F.TRI. a créé Triathlon Evènements en octobre 2013.

Triathlon Evènements est une société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 450 000 € suite à l'augmentation de capital réalisée en date du 21 décembre 2015. Le capital est intégralement détenu par la F.F.TRI..

Triathlon Evènements a pour objet social de détenir toutes formes de participation et organiser tous types d'évènements, à assumer la médiatisation des grandes épreuves fédérales, la gestion de la logistique de ces évènements, la gestion des produits dérivés, le marketing ainsi que la recherche de partenariat.

Le résultat d'exploitation 2017 de Triathlon Evènements est de 26 093 contre, l'an dernier, 68 560 pour un résultat net de 36 385.

Les comptes annuels 2017 ont été validés par le Conseil d'Administration le 23 mars 2018.

Je rappelle que la perte 2015 que nous avions était principalement liée à notre secteur évènementiel avec les organisations Triathlon de Paris et de Nice, ainsi que le Bike & Run de Paris.

Concernant l'actif de notre bilan sur Triathlon Evènements, les immobilisations financières représentent la participation dans Triathlon Move Publishing.

Il y a deux ans, je vous avais informé de la création d'une société appelée Triathlon Move Publishing. Cette société est détenue à 50 % par Triathlon Evènements et à 50 % par Move Publishing Events, filiale du Groupe Move Publishing présidé par Monsieur Franck ESPIASSE-CABAU.

Pour rappel, Move Publishing détient des titres de presse comme Jogging International, Le Cycle, L'Automobile Magazine, mais aussi Move Publishing Events qui est la filiale dédiée à l'organisation d'évènements.

Je vous informe que les actionnaires du Groupe Move Publishing ont décidé la vente par appartement de leurs différents titres de presse mais aussi des différents évènements.

J'ai donc le regret de vous informer que nous allons changer d'associés et je ne suis pas en mesure de vous communiquer des informations sur les éventuels repreneurs.

Toutefois, nous avions prévu ce cas de figure lors de la négociation du pacte d'actionnaires et nous aurons éventuellement la possibilité de rompre le contrat si les conditions de reprise ne sont pas satisfaisantes pour nous.

A toutes fins utiles, je vous rappelle également que les marques des différentes organisations sont la propriété de la Fédération et de TEVE.

Concernant le passif de notre bilan, nos capitaux propres sont de 283 905, soit supérieurs à la moitié de notre capital social.

Pour conclure sur ce point, je rappelle que j'exerce ce mandat, tout comme les autres membres du Conseil d'Administration de Triathlon Evènements, sans aucune rémunération.

5. Les coûts et le budget prévisionnel

Depuis le début de mes différents mandats, j'ai défendu l'arrêt de "l'augmentation annuelle automatique" (en fonction du coût de la vie) afin de redonner des marges de manœuvre à l'ensemble des acteurs de la vie fédérale, dont font partie les clubs. C'est pourquoi je vous propose la reconduction des coûts 2018 pour l'année 2019.

Concernant les pass compétition, il a été décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 décembre 2017 d'harmoniser sur l'ensemble du territoire le prix du pass compétition. C'est pourquoi, nous vous proposerons la tarification qui apparaît dans te tableau.

Pour la détermination de cette tarification, nous avons considéré qu'il fallait privilégier les pratiques d'accès à nos disciplines, à savoir les distances S, M et les autres épreuves.

Au niveau de notre budget prévisionnel, la construction de ce budget se fait en trois étapes :

- La première consiste à estimer l'ensemble de nos charges de structures (la masse salariale, les frais généraux), et à estimer nos ressources.
- La seconde à recueillir les demandes des présidents de commissions, ainsi que de la Direction Technique Nationale.
- La troisième à compiler l'ensemble tout en effectuant des arbitrages sur les dépenses demandées.

Nous avions demandé un maintien de l'enveloppe des différentes commissions afin de construire un budget sur un périmètre connu et en appliquant un principe de prudence, avec une estimation de croissance de nos recettes d'adhésions de l'ordre de 5 % par rapport à la réalisation 2017.

Ce budget prévisionnel tient compte de la décision d'appliquer une part fédérale conventionnée sur l'ensemble des pass compétition, soit une perte de recettes de l'ordre de 90 000 €.

Ce budget prévisionnel ne tient pas compte de la réduction des coûts engendrée par la vente du bâtiment situé rue Marcel Sembat.

Pour conclure ce rapport, je tiens à remercier particulièrement :

- Andrée, notre trésorière adjointe :
- Odile, notre comptable en chef;
- Guillaume et Bernard qui supportent mes sautes d'humeur depuis de nombreuses années ;
- L'ensemble du personnel, des cadres techniques, des présidents de commissions et des contrôleurs de secteurs budgétaires pour le travail qu'ils effectuent tout au long de l'année ;
- La Commission Nationale Financière et surtout Alain qui a un rôle loin d'être de tout repos ;
- Thècles AGNUS, notre expert-comptable du Cabinet ACCORD-Sport;
- Monsieur Philippe DEPARIS, notre commissaire aux comptes.

Je terminerai en citant Delphine De Girardin : "Un sot qui parle avec assurance peut dire bien des bêtises impunément".

Je vous remercie.

Pierre BIGOT

Merci Manu. Donc on va passer... Je rappelle juste que pour les questions-réponses, on fera tout à la fin. Oui ?

Florent ROY, Représentant de Clubs (Centre-Val de Loire)

Je souhaite m'exprimer donc ça ne peut pas attendre la fin quoi.

Pierre BIGOT

Ce que je propose, c'est qu'on écoute le rapport du Commissaire aux Comptes et ensuite, avant le vote, tu pourras poser ta question.

Monsieur DEPARIS, je vous en prie.

Rapport du Commissaire aux Comptes

Philippe DEPARIS, Commissaire aux Comptes

Bonjour à tous et à toutes,

Donc, je vais vous donner lecture de mes rapports. Comme vous le verrez cette année, la présentation des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels a été remaniée et donc, si vous le permettez, je vous propose de vous donner le plan de ce nouveau rapport et de vous communiquer par la suite uniquement les points particuliers. Bien sûr, l'intégralité du rapport est à votre disposition.

Je commence par le rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le plan de ce nouveau rapport s'organise dans un premier temps sur l'opinion, ensuite sur le fondement de l'opinion avec un rappel du référentiel d'audit et du principe d'indépendance, les observations éventuelles, ensuite la justification des appréciations ainsi que les points clés de l'audit, ensuite la vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de la Fédération, un rappel sur la responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la Fédération relative aux comptes annuels, un rappel également sur la responsabilité des commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels.

Sur l'opinion, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sur les observations, comme l'année dernière, on a une divergence de vue avec votre trésorier notamment donc, ce que j'indique, c'est que sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant : "la Fédération Française de Triathlon détient, au 31 décembre 2017, la totalité des titres de la SAS TEVE pour une valeur de 450 000 €. Au regard des perspectives de cette société, le Comité Directeur a décidé de ne pas constater de provisions pour dépréciation au 31 décembre 2017. Selon nous, et sur les bases de la prévision de situation nette de la SAS TEVE au 31 décembre 2017, une provision pour dépréciation d'environ 166 000 € aurait due être comptabilisée dans les comptes de la Fédération au 31 décembre 2017."

Concernant la justification des appréciations et les points clés d'audit, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalie significative qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Un projet de cession, comme il vous a été indiqué tout à l'heure, de l'immeuble rue Marcel Sembat, a été acté en 2018 sur la base d'un prix inférieur à la valeur comptable au 31 décembre 2017. En conséquence, une provision a été comptabilisée au 31 décembre 2017 pour tenir compte de cette perte de valeur. Au regard de ces éléments, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de cette provision.

Concernant le rapport sur les comptes annuels, j'en ai fini. Ce que je vous propose, c'est d'évoquer également le rapport sur les conventions réglementées. Donc il s'agit des conventions qui intéressent à

la fois des membres de la Fédération et des sociétés dans lesquelles il y a des intérêts particuliers ou des postes de direction. Donc il y a trois conventions :

- La première convention est la convention de rémunération de votre Président. La nature et objet rémunération au titre de la fonction de Président de la Fédération Française de Triathlon. Le montant versé sur la période 2017 est de 26 736 €.
- La deuxième convention est la convention qui lie la Fédération Française de Triathlon et la société TEVE. La F.F.TRI. délègue de façon résumée l'organisation des triathlons de Paris et de Nice ainsi que du Bike and Run, la médiatisation des grandes épreuves fédérales, la gestion et la vente des matériels fédéraux et des équipements. A ce titre, en 2017, TEVE a facturé à la F.F.TRI. 128 575 € de prestations, de production d'images relatives à la D1 et la D2 et 65 000 € au titre des mallettes FFT
- Une troisième convention, bien qu'elle soit peu importante, que j'ai rappelée. C'est une convention qui lie la société Progest et la Fédération Française de Triathlon concernant l'hébergement d'un serveur informatique et la maintenance des logiciels de comptabilité et de paye. La personne intéressée par cette convention est Michel EXBRAYAT. Donc, la nature et l'objet, c'est l'hébergement d'un serveur dédié, prestations de maintenance et de mise à disposition de logiciels comptabilité/paye. En contrepartie de ces services, la société Progest a facturé à la F.F.TRI. 8 153 € en 2017.

Voilà, j'en ai terminé.

Pierre BIGOT

Merci beaucoup. On va donc passer aux questions et Florent, tu as la parole sur le rapport financier, si j'ai bien compris.

Questions liées au Rapport d'activité du Trésorier Général

Florent ROY

Bien sûr, c'est exactement ça. Je te remercie Manu pour la situation qui s'applique à tout le monde, bien sûr.

Je souhaitais apporter, donc, quelques éclairages. Je suis allé au siège de la Fédération, au 2 rue de la Justice, pour consulter les comptes de notre fédération ainsi que ceux de TEVE. Ayant eu accès aux grands livres des comptes et ayant signé une clause de confidentialité, vous comprendrez que je ne rentrerai pas dans les détails, ce n'est pas l'objectif, l'objectif c'est d'être le plus compréhensible possible.

Je noterai tout de même qu'en tant que membre du Conseil d'Administration, l'an dernier, on m'avait refusé l'accès aux comptes de TEVE et qu'aujourd'hui, sans en faire partie, on m'y autorise. Je salue une avancée importante effectuée sur ce point particulier depuis un an. Cela m'a permis de constater un certain nombre d'éléments qui m'amènent à des conclusions que je vais vous livrer.

J'aborderai deux points : la nébuleuse TEVE et la formation du résultat comptable de la F.F.T.R.I.

Je reprendrai quelques éléments de Manu sur TEVE, Triathlon Événements son nom complet, est une filiale détenue à 100 % par la Fédération Française de Triathlon, et a été créée le 1er novembre 2013. Cette société avait pour but, entre autre, de ne pas faire passer la F.F.TRI. sur un statut commercial. Cela permettait également de récupérer de la TVA.

TEVE s'est associé avec le publiciste Move Publishing pour l'organisation des épreuves Triathlon de Nice, Triathlon de Paris et Bike & Run de Paris ; donc on vient d'apprendre que c'était en cours de rupture. Il a été question d'organiser également le Triathlon d'Embrun. Elle a également intégré le Grand Prix, la Fédération finançant aujourd'hui les droits d'image.

On a injecté dans TEVE plusieurs centaines de milliers d'euros. De pertes successives constatées au cours des différents exercices, il n'y a jamais eu la moindre dépréciation de sa valeur à l'actif du bilan de la F.F.TRI., ne t'en déplaise Manu, contre l'avis du Commissaire aux Comptes pour la troisième année consécutive. En langage simple, cela signifie que le résultat comptable de la F.F.TRI. est inexact depuis 3 ans. Nous l'avons souligné l'an dernier, je souhaite le réaffirmer cette année. En effet, selon les informations portées dans l'annexe des comptes de la F.F.TRI., la situation nette de TEVE est inférieure de 166 000 € à la valeur des titres dans le bilan de la F.F.TRI. La formation du résultat de TEVE étant artificielle, puisque cette société ne prend pas en charge les frais qu'elle devrait supporter. Donc c'est un point très important.

Cette société ne saurait fonctionner sans un minimum d'heures passées par la direction générale, le service communication, le service vie sportive et les services administratifs de secrétariat et de comptabilité. Nos estimations sont de l'ordre de 200 000 € a minima, les vôtres de "minimes" sur le compte-rendu du PV de l'Assemblée Générale de l'an dernier. Ça me semble un peu juste comme montant, pour citer notre trésorier. Il a ainsi tenté l'an dernier d'expliquer qu'il n'est pas opportun de comptabiliser des pertes sur les titres TEVE inscrits à l'actif de la F.F.TRI.

Mais comme si ces transferts ne suffisaient pas, cette année, et on l'a sur le rapport de l'expert-comptable, le gonflage artificiel de TEVE comprend une vente exceptionnelle : la vente totale des mallettes EFT à la F.F.TRI. Donc, là, il y a eu une action express avec un Bureau Exécutif qui décide de mettre en place une offre commerciale. TEVE ne peut pas vendre à perte donc elle dit "on vous refourgue les mallettes". Quand on sait lire les comptes, ce n'est pas entendable. De plus, qui a pris cette décision ? Mais passons.

Très embêtant dès lors de "vendre" une société qui fait des bénéfices, alors que l'expression de ce résultat ne reflète aucunement la réalité du fonctionnement de cette même société.

Très embêtant également quand on connaît la situation d'Embrun, qui aux dires de notre trésorier l'an dernier, devait être l'événement qui nous permette de garder espoir sur la rentabilité de TEVE.

Très embêtant encore quand, en ce 7 avril, nous n'avons aucune information officielle, en tout cas sauf erreur de ma part, sur la tenue des événements Triathlon de Nice et Bike & Run de Paris.

Ainsi, au vu de la situation passée, croire en la pertinence de TEVE relève de la croyance. Il serait donc inexact d'affirmer que cette société se redresse.

Cela n'est pas sensé rappeler le mauvais souvenir de l'achat de Marcel Sembat. Une autre perte conséquente que les licenciés, clubs et organisateurs ont payé pendant cinq années. Heureusement, le bâtiment est vendu, on peut passer à la suite, c'est une très bonne chose.

On observe une nouvelle fois une opacité de cette perte avec un accès à aucun élément sous couvert de confidentialité et je m'étonne des éléments qui ont été apportés par notre trésorier ici présent alors qu'il a été demandé aux représentants des clubs, sur les documents envoyés et qui ont amené une réflexion

pour la vente de Marcel Sembat de garder le couvert de confidentialité. Donc, il y a quelque chose qui me dépasse, puisque là on est sur Facebook Live et il y a des chiffres qui sont donnés alors qu'on a demandé à tout le monde qu'il ne fallait pas le faire.

Le deuxième point que je souhaitais aborder et qui me semble bien plus important, est le fonctionnement de la F.F.TRI.

Après analyse des comptes, il s'avère que la Fédération a perçu, tenez-vous bien, 365 000 € de recettes supplémentaires grâce au travail des clubs et des organisateurs, qui, je le rappelle, ont perdu le droit de vote, par rapport à 2016. C'est simple, pour bien visualiser, c'est 1 000 € par jour. Voilà, le travail des clubs et des organisateurs rapportait à la Fédération Française de Triathlon 1 000 € par jour de plus qu'en 2016.

Alors, quand on nous dit que la Fédération est bien gérée, je confirme, on peut confirmer qu'elle sait dépenser moins d'argent qu'elle n'en gagne. On est d'accord. Néanmoins, comment peut-on s'enorgueillir de bien gérer une fédération avec un résultat positif de 130 000 € et une dépense supplémentaire de 235 000 € par rapport à l'exercice précédent ? Et ce, sans compter, bien sûr, les transferts de charges entre TEVE et la F.F.TRI., dont j'ai parlé un petit peu plus haut.

Cette mise en perspective est absolument nécessaire et c'est la raison pour laquelle je voulais absolument intervenir avant la validation des comptes. Il me semble avoir entendu l'an dernier que notre fédération fonctionnait parfaitement bien. C'était un des arguments de campagne de notre Président salarié réélu. Force est de constater qu'on a dépensé 225 000 € de plus. Moi je suis dans l'expectative de ne pas comprendre. Cela représente, encore une fois pour bien visualiser, 3 000 licences adultes et 9 000 licences jeunes. On a 11 000 licenciés jeunes en France aujourd'hui au sein de la F.F.TRI.

Alors, quelques éléments, alors j'espère que ce n'est qu'à la marge, mais en tout cas qui peuvent expliquer l'augmentation des frais de téléphone de 50 %, passant de 28 000 € à 42 000 €. C'est étonnant, je ne sais pas comment on fait à l'heure du numérique.

L'augmentation de l'enveloppe des frais de notre président salarié passant d'un budget voté de 20 000 € et dépensé à hauteur de 30 000 € une autre, encore une augmentation de 50 % qui plus est, lors d'une année électorale.

Voilà les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance. Sans surprise, je voterai bien sûr contre l'approbation de ce rapport financier.

Pierre BIGOT

La parole est à notre trésorier.

Emmanuel CHABANNES

Mon cher Florent, si véritablement tu considères que la Fédération est très mal gérée et qu'il y a des fautes de gestion, qu'on est des très mauvais gestionnaires, je t'invite véritablement à aller saisir la Cour des Comptes qui est totalement compétente pour aller examiner la situation de la Fédération Française de Triathlon. Ça, c'est le premier point.

Le deuxième point, quand on parle de "nébuleuse TEVE", j'ai vraiment du mal à comprendre cette intervention-là, sachant que ça fait quand même quelques années qu'on essaye d'être totalement transparents par rapport à l'activité de TEVE. Je l'ai citée dans mon rapport, l'activité de TEVE, et je vais la relire comme ça, au moins, il n'y aura absolument aucune ambiguïté : "Triathlon Evènements a pour objet social de détenir toutes formes de participation et organiser tous types d'évènements, à assumer la médiatisation des grandes épreuves fédérales, la gestion de la logistique de ces évènements, la gestion des produits dérivés, le marketing ainsi que la recherche de partenariat."

Aujourd'hui, TEVE fait effectivement le montage de toute la médiatisation de toutes les épreuves qui sont dans le ressort de la Fédération. Aujourd'hui, TEVE n'a pas réussi, et c'est un constat, à vendre les droits à l'image qui pourraient concerner l'ensemble des évènements. Donc, aujourd'hui, le seul dépositaire des droits à l'image, c'est TEVE, et aujourd'hui, qui est l'utilisateur des droits à l'image ? A l'heure d'aujourd'hui, c'est uniquement la Fédération.

Donc, malheureusement, le constat que tu fais de dire que TEVE refacture la Fédération, nous n'avons pas le choix puisque pour l'instant nous n'avons pas d'autre client final. Voilà, donc ça c'est le second point. Et c'est en toute transparence puisque de toute façon c'est clairement inscrit à la fois dans les comptes de TEVE et dans les comptes de la Fédération

La vente du stock : la Fédération a décidé, du fait que le stock était très important, de faire une action commerciale à destination de l'ensemble des clubs, pour en faire bénéficier l'ensemble des clubs. Comme tu l'as dit, TEVE, qui est une société commerciale, n'a pas le droit de vendre à perte. Je n'allais pas, moi, en tant que Président de Triathlon Évènements, prendre la responsabilité de vendre à perte, sachant que je suis également le Trésorier de l'autre côté. Donc nous avons vendu, naturellement et à des conditions économiques normales le stock qui restait, tout simplement. Donc ce stock est aujourd'hui la propriété de la Fédération, qui décidera d'en faire ce qu'elle décidera d'en faire.

Concernant le bâtiment rue Marcel Sembat, je vais tâcher de rester calme parce qu'aujourd'hui, nous mettre la responsabilité des squatteurs, je trouve que ceci est absolument inadmissible. Aujourd'hui, je rappelle que le bâtiment Marcel Sembat, lorsqu'il a été acheté, la Fédération avait décidé d'en faire son siège social. On ne va pas refaire le débat, ça a été voté, vous avez eu accès à l'ensemble des éléments. La clause de confidentialité aujourd'hui, telle qu'elle avait été faite au départ, elle était totalement justifiée car il y avait une étude préalable avant la signature du compromis. Aujourd'hui, le compromis est signé, la clause de confidentialité est levée. Et c'est tout à fait normal, qu'en toute transparence, je vous informe et je vous donne les chiffres qui sont nécessaires par rapport à cette vente. Et c'est pour cela que nous avons provisionné dans nos comptes le différentiel entre la valeur vénale et la valeur nette comptable.

Philippe LESCURE

Je voulais rajouter peut-être quelques précisions pour répondre à une question extrêmement précise sur l'augmentation notée de la ligne des frais du Président pour ses missions hors rémunération puisque la rémunération fait l'objet d'un rapport spécial du Commissaire aux Comptes qui en a donné lecture et ensuite, dans le budget fédéral, il y a une ligne "Président" sur laquelle est globalisées l'ensemble des dépenses auxquelles j'ai droit à un remboursement (hôtellerie, etc.). Et donc, effectivement, en 2017, cette somme a augmenté puisqu'elle était, je parle de mémoire, de l'ordre de 22 000 au budget prévisionnel et elle a été clôturée à 31 000 donc, effectivement, il y a eu une augmentation sensible. La raison, elle est simple : c'est que, jusqu'alors, nous procédions à une reventilation de ces frais au regard de mes différentes activités. C'est-à-dire que lorsque je vais aux Bureaux Exécutifs, lorsque je vais aux

Conseils d'Administration, ou à des déplacements divers et variés dans le cadre d'instances, c'était reventilé dans ces différents secteurs. Et là, ça a été globalisé et laissé en l'état. Donc, il y a dedans cette ligne les frais inhérents à ma présence aux Bureaux Exécutifs, aux Conseils d'Administration, à différentes instances, qui devraient normalement.

Donc, voilà pourquoi, en 2017, et nous l'avons laissé apparaître, parce que ça représente effectivement la totalité de mes engagements mais ça traduit aussi, je le pense, une activité certaine que personne, j'imagine, ne conteste.

Mais, d'une manière plus générale, les chiffres, les débats budgétaires, les questions sur ces sujets totalement légitimes, peuvent faire l'objet de débats infinis. J'ai exercé, comme certains de mes collègues dans cette salle, pendant une trentaine d'années, le métier d'inspecteur des finances publiques donc j'ai, aussi, à ce titre-là, une certaine expérience des chiffres. Donc, il est de bon augure, quand on se situe dans l'opposition, c'est classique désormais, de trouver dans ce secteur-là les failles que l'on pourrait souhaiter. Donc, c'est de bon augure, je le comprends parfaitement et je le respecte totalement. Vous jouez votre jeu, vous avez souhaité exprimer une voix d'opposition. Vous l'avez dit, vous l'affirmez, c'est totalement légitime et respectable, vous avez parfaitement le droit. Donc, vous prenez les chiffres et comme les chiffres, on peut leur faire dire à peu près tout et son contraire, eh bien, c'est ce à quoi vous vous livrez. C'est, encore une fois, tout à fait votre droit. Alors, nous, avec les mêmes chiffres, vous faites la démonstration que nous sommes de bons gestionnaires et vous, avec les mêmes chiffres, vous faites la démonstration que nous sommes de mauvais gestionnaires.

Bon, ben voilà, l'ensemble de l'assemblée générale, je crois, est capable de se faire son opinion, de regarder les éléments portés à sa connaissance, la transparence qui est la nôtre, les débats qui sont ouverts. Je dis simplement que, cette fédération, j'en ai été le Trésorier Général en 1992, n'est-ce pas mon cher Jacques ? Nous avions des déficits constants, des résultats négatifs constants, nous avons mis une dizaine d'années pour rétablir les comptes et, depuis plus de dix ans, douze ans maintenant, nous réalisons des exercices excédentaires année après année. Et, là aussi, sous le contrôle des commissaires aux comptes, sous le contrôle de l'expert comptable, sous le contrôle de la Commission Nationale Financière qui exerce un contrôle de gestion depuis 2013, ce qui n'existait pas auparavant.

Donc je persiste à dire que la Fédération Française de Triathlon est bien gérée. C'est aussi ce que nous dit le ministère de tutelle qui regarde les chiffres. Vous les avez regardé avec attention et c'est très bien mais notre ministère de tutelle, lorsque nous allons discuter la convention d'objectifs, regarde très exactement nos documents financiers, nos résultats financiers. Je peux vous assurer qu'ils ne font pas ça à la légère et ils peuvent, d'ailleurs, s'ils le souhaitent, le ministère de tutelle peut diligenter des audits, ce qui n'est absolument pas le cas.

Donc, j'entends vos remarques, j'entends vos réflexions, je comprends votre posture stratégique mais je réaffirme ici que l'ensemble des éléments, aujourd'hui, de gestion de la Fédération sont des éléments qui donnent des résultats, je crois, positifs. Nous n'en tirons aucune gloire, nous n'en tirons aucune satisfaction personnelle, c'est simplement, je crois, la traduction d'une gestion en bon père de famille. Voilà ce que je voulais vous dire pour répondre à vos questions mais s'il y en a d'autres, j'y répondrai bien volontiers, de tous les intervenants.

Florent ROY

Merci pour ces intentions qui me sont données et qui ne sont pas les miennes une nouvelle fois mais apparemment on est toujours dans l'interprétation des mots puisque..

Philippe LESCURE

Non, non, ça a été écrit Florent, tu l'as écrit, il faut assumer.

Florent ROY

Non, non, je ne l'ai pas écrit, je n'ai jamais parlé de mauvaise gestion, je parle de politique.

Philippe LESCURE

Je parle d'opposition. Donc tu as écrit très clairement que tu te situais dans l'opposition et tu as le droit.

Florent ROY

Dans la construction, l'accompagnement.

Philippe LESCURE

Je lis attentivement, sois-en certain, toutes tes publications fortes intéressantes au demeurant et donc, je suis très attentif à la précision des mots. Tu as écrit, on pourra le vérifier, je demande à chacun d'ailleurs de le vérifier sur des pages Facebook, que tu étais dans l'opposition et tu as le droit.

Florent ROY

Bref. Je te remercie de ces éloges sur les différents écrits qui ne sont pas forcément de moi d'ailleurs. Je reviens sur les propos de Manu parce que je n'ai jamais parlé de mauvaise gestion, pas une seule fois.

J'ai dit que la politique fédérale qui est appliquée aujourd'hui n'est pas la mienne, c'est-à-dire que c'est l'argent des clubs dont il est question. Moi je suis là pour défendre les clubs et faire en sorte que, ce soit eux qui aient du pouvoir d'achat, plus que le développement de notre fédération. C'est ça que j'ai dit, rien d'autre. C'est-à-dire que oui, en effet, la Fédération gère bien les comptes puisqu'on finit sur des résultats excédentaires.

Quant à la transparence que tu veux bien mettre en avant, Manu, je suis désolé mais j'ai un document signé de ta part qui m'a refusé, l'an dernier, en tant que membre du Conseil d'Administration, l'accès aux comptes de TEVE. Donc, quand on parle de transparence, moi je n'utilise pas la logique politicienne des mots, j'utilise des faits, que ça te plaise ou pas, ça ne change rien.

D'ailleurs, s'il n'y a pas de vente de mallettes cette année, TEVE est déficitaire. C'est un état de fait également. Et puis, encore une fois, pas de mauvaises intentions sur le fait que je dise qu'il ne fallait pas, enfin je pense à mon sens qu'il ne fallait pas acheter ce bâtiment, preuve en est aujourd'hui sur une réorganisation. Et j'ai été au 2, rue de la Justice et oui, cette réorganisation est opérationnelle, fonctionnelle et parfaitement adaptée. Je félicite le travail qui a été fait, très sincèrement, donc c'est une très très mauvaise interprétation de me dire que je mets sur le compte du squattage la mauvaise gestion de ce dossier en particulier.

Voilà pour les éléments que je tenais à rajouter et à apporter à l'assemblée.

Emmanuel CHABANNES

Moi, quand tu dis que tu es le représentant des clubs et quand tu dis que derrière tu es là pour la défense des clubs, c'est à croire que nous, nous sommes contre les clubs. Et ça, je ne peux pas l'entendre. Aujourd'hui, je vais être très clair, je suis le trésorier qui a arrêté l'augmentation automatique. Je suis le trésorier qui a tout fait pour justement faire en sorte que les clubs, ils aient plus de pouvoir d'achat comme tu le réclames. Je suis le trésorier, avec l'ensemble de mes collègues du Bureau Exécutif, qui cherche à faire une réforme financière pour faire en sorte que l'ensemble des acteurs du triathlon puisse avoir une meilleure redistribution des richesses.

Ce que tu avais promis l'an dernier en disant "je vais baisser le prix de la licence", tu n'étais pas en mesure de le faire parce que, pour le faire, il fallait faire en sorte qu'il n'y ait plus de part ligue puisqu'aujourd'hui, rien n'empêchait dans nos textes, rien n'empêchait dans nos statuts que la Fédération baisse la part fédérale et que les ligues augmentent leur part ligue et donc les clubs, ils n'auraient rien gagné du tout.

Aujourd'hui, nous sommes en train de faire une réforme financière, de réfléchir à cette réforme financière et je peux vous assurer que nous y travaillons fortement pour faire en sorte d'arriver à avoir une meilleure redistribution des parts fédérales et des parts ligue.

L'an dernier, sur TEVE, effectivement je t'ai refusé l'accès aux comptes de TEVE. Je suis très clair là-dessus et je l'avais explicité dans mon rapport financier. Donc, à la lecture de mon rapport financier, et j'invite tout le monde à le relire, j'avais explicité pourquoi. Ces comptes-là n'étaient pas déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce puisqu'il y avait une situation nette qui était négative : les fonds propres étaient inférieurs à plus de la moitié des capitaux propres. Si nous avions déposé ces comptes-là, ça voulait dire qu'il y avait une inscription sur le Registre du Commerce. Je vous rappelle que je suis chef d'entreprise et j'assume cet état de fait-là, que derrière je ne voulais pas qu'il y ait une inscription à mon nom sur des actions qui sont aujourd'hui collectives. Je l'ai assumé entièrement. Aujourd'hui, la situation a été rétablie, nous avons déposé les comptes et donc, je donne en toute transparence l'accès aux comptes à tout le monde.

Pierre BIGOT

Je donne la parole à Thierry SAMMUT puis ensuite à Gérard OREGGIA.

Thierry SAMMUT, Représentant de Clubs (Ile-de-France)

Merci Monsieur le Secrétaire Général.

Mon intervention n'amène pas de réponse. L'objectif de cette Assemblée Générale, ce n'est pas de faire du ping-pong toute la matinée, je crois que ça n'a pas d'intérêt mais je souhaitais quand même resituer deux trois aspects de l'intervention de Florent ROY.

Tout d'abord, par rapport à TEVE : TEVE, pour le rappeler, n'est pas au service de lui-même mais au service de la Fédération. C'est un outil utile qui, comptablement, ça a été rappelé, a été mis en oeuvre pour éviter d'avoir la TVA à payer. Notre fédération est en construction depuis un certain nombre

d'années, ça a été rappelé. Aujourd'hui, les choses sont plutôt saines, pour autant elles ne sont pas stabilisées et finalement, heureusement, parce que ça voudrait dire que les choses soient figées, et TEVE fait partie de cet outil qui, lui, est en recherche permanente, depuis maintenant trois quatre ans, d'équilibre. Alors les choses ne sont pas simples quand on a Embrun, effectivement, qui vit ce qu'il a vécu aujourd'hui, quand on a un Triathlon de Paris qui est dans un contexte extrêmement difficile. Voilà, quand on a un certain nombre d'opérations qui sont complexes et bien on essaye, chaque jour, au mieux, de le faire progresser.

Dire que la gestion est opaque, c'est faire offense - je parle de TEVE - c'est bien les termes, "opaque", là pour le coup, ce n'est pas une interprétation, c'est bien un mot qui a été énoncé -. Quand on parle d'opacité, c'est mettre en cause les élus ou les membres qui accompagnent, chaque jour, cette fédération et, à travers TEVE, le portage de TEVE. Ça voudrait dire que les gens qui sont aujourd'hui en suivi de TEVE, entre autres, sont des gens qui travaillent dans l'opacité et c'est faire un déni de démocratie et ça, je trouve ça, somme toute, un peu... je ne sais pas quel terme je dois employer mais... délicat. Il y aurait, de toute évidence, des gens vertueux ici et puis d'autres qui ne le seraient pas et ça, c'est juste un peu difficile à entendre mais ça appartient à chacun.

Concernant le bâtiment qui a été vendu, de mémoire il me semble que Florent, tu as validé, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, la vente de ce bâtiment. Je crois que... pardon ? Tu n'as pas voté positivement pour la vente de ce bâtiment ? C'était quoi ton vote alors ? Tu t'es abstenu ?

Pierre BIGOT

Non, Florent n'était pas dans le vote, Thierry.

Thierry SAMMUT

Pardon. Alors je fais une confusion, j'en suis désolé. Toujours est-il que gouverner, c'est agir. Agir, c'est effectivement prendre des risques. Et quand ce bâtiment a été acheté à l'époque, c'était pour améliorer les conditions des salariés qui sont dans une situation d'extension, d'évolution, et aujourd'hui, on voit bien au niveau des membres de la DTN ou d'autres membres que les locaux sont, puisque tu as été sur site, pas toujours très confortables. Personne n'imaginait à l'instant de l'achat que la situation serait celle-là et que des squats perdureraient et que la justice ne nous permettrait pas de récupérer ces locaux en l'état. Au vu du contexte, forcément il arrive un moment où il faut arrêter les dégâts et ce n'était pas du tout le choix du départ. Et qu'il fallait prendre à un moment donné la responsabilité de cesser la situation, ce qui a été fait, et qu'à un moment donné, voilà, on peut en tirer les conclusions qu'on veut.

Juste pour finir, quand on souhaite accéder aux plus hautes responsabilités de nos instances, remettre en cause l'intégrité de la comptabilité, de l'expert-comptable, des commissaires aux comptes, c'est remettre en cause le fonctionnement de nos institutions. Et je pense que quand on est dans une culture où on veut un jour accéder à ces responsabilités, il faut accepter la démocratie, il faut accepter les votes qui sont faits, il faut accepter que les élus qui portent tout ça ne sont pas des élus qui sont dans l'opacité. Voilà.

Gérard OREGGIA, Représentant de Clubs (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les représentants des Clubs,

Chers collègues,

Alors moi, personnellement, je ne suis pas dans l'opposition ni même dans la majorité d'ailleurs. Je suis ici pour l'intérêt général de notre sport, de nos clubs, de nos licenciés et organisateurs et ma question posera sur les pass compétition qui impactent ce public. Mais avant de poser ma question, je voudrais juste revenir sur ce qu'a dit le Président sur les frais de déplacement qui ont augmenté. Je ne sais pas ce qu'il a fait le Président les autres années mais sachez qu'en Ligue Provence-Alpes, cette fois, le Président, le Vice-Président Cédric GOSSE, se sont déplacés à nombreuses reprises sur notre territoire pour régler les problèmes de fusion. C'était leur devoir, c'était leur devoir, ils n'ont pas fait non plus quelque chose d'exceptionnel, d'extraordinaire, ils n'ont fait que leur devoir et ils ont réglé les problèmes de fusion et la fusion s'est très très bien passée.

Ma question s'adresse à Monsieur le Trésorier, Monsieur CHABANNES : par rapport aux pass compétition, j'ai vu qu'il y a une harmonisation, je suis pour cette harmonisation. J'ai vu que les coûts des pass compétition, je prends comme référence le longue distance qui est de 40 € mais à aucun moment j'ai vu de quelle façon la Fédération va rétrocéder aux ligues la part qui lui revient et quelle part lui revient si tant est qu'il y avait des ligues conventionnées et d'autres ligues non conventionnées. Mon intervention est très courte, on gagnera du temps, et elle est constructive.

Emmanuel CHABANNES

Merci Gérard. Effectivement, il manque quelque chose dans mon intervention. Il manque effectivement la fameuse rétribution du travail de chacun. Donc, depuis le début, et dans le cadre de la réforme financière, nous avons commencé par les pass compétition. J'ai toujours dit que les recettes qui étaient obtenues étaient des recettes acquises. Je ne vois pas comment nous pouvons fonctionner autrement puisque la majorité, enfin ce n'est même pas la majorité, c'est la totalité des ligues, ont construit leur budget prévisionnel par rapport à un montant de recettes. Or, aujourd'hui, changer les règles du jeu par rapport à ces recettes qui sont déjà acquises, ça ne me semblait pas du tout opportun. En revanche, il est nécessaire de déterminer une nouvelle clé de répartition par rapport au surplus de recettes. Et c'est sur ce surplus de recettes où, aujourd'hui, nous sommes tous d'accord pour faire en sorte que ce soit du 50-50. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, dans la Ligue Provence-Alpes-Côte-d'Azur, vous avez peut-être 50 000 € de recettes au niveau des pass compétition à l'instant T, vous aurez 50 000 € qui vous seront assurés par rapport aux recettes de pass compétition. Si sur votre territoire, vous vendez 1 000 pass compétition supplémentaires, ces 1 000 pass supplémentaires, la clé de répartition sera 50-50. Voilà.

Pierre BIGOT

Merci Manu. Je voulais juste ajouter, en tant que Secrétaire Général, puis j'ai quand même un petit passé d'industriel donc quand on me dit que la téléphonie a doublé, ça me touche. Tu le sais hein, Florent, je fais très attention et je pose mes mots, à la performance de la Fédération et de l'équipe fédérale. La performance de la Fédération, c'est presque la même chose que le DTN, c'est simplement avoir une équipe motivée, qui est au service de l'ensemble des équipes, et la réduction des coûts. Donc je suis très sensible à ça. Pour le coup, c'est simplement quand on est passés sur Bouygues Télécom, on a eu un boni de 12 000 € de mémoire, qui a fait qu'effectivement il y a eu une baisse et puis ça a remonté. Sachez que l'ensemble des contrats sont en cours d'être repris, que ce soit la téléphonie fixe, la téléphonie mobile, internet, les assurances, etc., et on passe ça au peigne fin pour s'améliorer le mieux possible parce que ce n'est pas à nous de gagner de l'argent, c'est aux organes déconcentrés de l'utiliser au mieux pour les projets sportifs et donc, la Fédération n'est pas là pour dépenser.

Voilà, je vais, si vous en êtes d'accord passer au vote. Benjamin, on t'écoute, excuse-moi.

Benjamin POGGI, Représentant de Clubs (Pays de la Loire)

Merci Pierre, Benjamin POGGI, représentant des clubs de la Ligue des Pays de la Loire.

Alors, plusieurs questions. Je remercierai tout d'abord Emmanuel CHABANNES pour son conseil d'interpeller la Cour des Comptes. En ce qui concerne la transparence, j'ai relu, et je le tiens à disposition ici et j'ai différentes copies, l'ensemble des différents PV d'AG depuis le 1er novembre 2013 et même un petit peu avant sur la création de TEVE. Il est très régulièrement fait état du fait de la mise à disposition du personnel fédéral au profit de Triathlon Evènements. Alors, sauf erreur de ma part, je n'ai pas vu de facturation de la mise à disposition de ce personnel fédéral là donc, en toute transparence, est-ce que vous pourriez m'apporter cette réponse ?

Emmanuel CHABANNES

Quelle mise à disposition ? Quelle mise à disposition à l'heure d'aujourd'hui ?

Benjamin POGGI

C'est la question. Tout à l'heure, Monsieur DEPARIS en a fait état dans ses conventions réglementées donc, je ne sais pas, Monsieur DEPARIS, est-ce une erreur de votre part ou pas ?

Philippe DEPARIS

Dans le rapport spécial sur les conventions réglementées, je parle de facturation, de mémoire, des droits télévisés, enfin des productions et des ventes de mallettes.

Benjamin POGGI

Alors, ça, ce sont les chiffres que vous avez évoqués, effectivement, mais je le réitère, vous avez parlé de "mise à disposition de personnel" et vous n'avez pas mis en perspective de chiffres. Donc, aujourd'hui, en tout cas on pourra relire ça dans votre rapport, il n'y a pas de souci, puisqu'il est à disposition. Aujourd'hui, qui travaille pour TEVE et, notre personnel fédéral travaille-t-il pour TEVE ?

Pierre BIGOT

Alors, aujourd'hui, on n'a aucun personnel fédéral qui travaille pour TEVE. Manu ? A part Bernard, effectivement. Bernard, qui est le Directeur Général de TEVE, en même temps. Voilà, c'est la seule personne dédiée à TEVE. Je me suis attaché, depuis que je suis au siège fédéral, à ce qu'il n'y ait aucune autre personne qui travaille pour TEVE aujourd'hui. Et il y a la compta, c'est tout, la compta de TEVE, effectivement, vous avez raison. Oui, la compta, c'est vrai, tu as raison. Non, je pensais plutôt à l'aspect sportif des choses, excuse-moi, effectivement. Donc il n'y a personne qui travaille sur le Triathlon de Paris ou autre chose mais, effectivement, il y a Odile et Bernard. Il n'y a pas de boulot de secrétariat sur TEVE, ou très peu, très très peu.

Benjamin POGGI

Comme quoi, ce n'est pas évident d'être transparent à un moment donné.

Emmanuel CHABANNES

Il faut répondre par rapport à ce point-là.

Benjamin POGGI

C'est la question que je posais effectivement.

Emmanuel CHABANNES

Donc, aujourd'hui, si la Fédération facturait la mise à disposition de personnel comme vous l'entendez, elle ferait une prestation vis-à-vis de TEVE. On est bien d'accord ? Qui est le client final à l'heure d'aujourd'hui ?

Benjamin POGGI

Je pense qu'on peut parler au présent en l'état actuel des choses. Ce n'est pas "ferait", c'est "elle fait".

Emmanuel CHABANNES

Qui est le client final aujourd'hui dans la configuration actuelle?

Benjamin POGGI

Pour 50 %, la Fédération, et pour l'autre 50 %, Move Publishing.

Emmanuel CHABANNES

Pas 50 %. Mais non justement. C'est là où vous faites une grave erreur. Depuis que l'ensemble des épreuves ont été mises, ont été concédées à Triathlon Move Publishing, il n'y a plus de personnel fédéral qui travaille dans le cadre de Triathlon Move Publishing. Ça s'arrête là. Donc, aujourd'hui, le client final par rapport à ces prestations, ça serait la Fédération. Donc cela reviendrait à faire une facturation de la Fédération vers Triathlon Evènements, Triathlon Evènements augmenterait ses prix de facturation à destination de la Fédération.

Benjamin POGGI

Donc, en deux minutes, on est passé de "il n'y a personne qui travaille pour TEVE" à "il y a du monde qui travaille pour TEVE".

Emmanuel CHABANNES

Non, non. A un moment donné, il faut arrêter. Il faut arrêter par rapport à ce genre de débat.

Benjamin POGGI

Alors, ce n'est pas un débat, c'est un état de fait.

Philippe LESCURE

Pardonnez-moi. Je vois effectivement, Benjamin POGGI, que vous avez mis à profit votre passage à la Fédération pour consulter les comptes, puis également...

Benjamin POGGI

C'est disponible sur le site internet de notre fédération.

Philippe LESCURE

Vous coupez la parole maintenant ? Je peux finir ?

Benjamin POGGI

Vous me l'avez coupée, je n'avais pas fini mes questions.

Philippe LESCURE

Mais jusqu'à présent c'est moi qui préside la séance, c'est moi qui donne la parole. Si un jour vous êtes Président de la Fédération, vous prendrez l'initiative de donner la parole à qui vous souhaitez. Je vous laisse la parole mais quand je l'ai, je la conserve. Merci.

Donc, je voulais dire : vous êtes venu à la Fédération consulter les comptes. C'est parfaitement possible, c'est parfaitement légal, mais vous en avez aussi profité, il faut le dire, quand même, de faire un petit tour auprès du personnel pour les interroger, pour savoir pour qui ils travaillaient et on va voir... On ne va pas les citer parce qu'on est en public. Donc on fait finalement une petite enquête, on demande aux uns "vous travaillez pour qui ? Pour quoi ? Etc. ". Je trouve, je vous le dis tranquillement, sereinement, je trouve ces méthodes anormales. Que vous puissiez avoir connaissance de tous les éléments, bien sûr, mais cet état d'esprit qui vous anime, je le trouve anomal. Mais chacun se fera son opinion. Moi je fais confiance à la sagesse de l'ensemble de nos représentants.

Et alors, aujourd'hui, vous nous dites "untel travaille, untel ne travaille pas" mais il n'y a pas de choses à cacher. C'est un drôle d'état d'esprit qui vous anime. Voilà, je voulais vous le dire sereinement, tranquillement. Vous avez la parole Monsieur POGGI.

Benjamin POGGI

Je vous remercie Philippe LESCURE. Je vous rappellerai que je n'ai pas dit que untel ou untel travaillait ou pas pour Triathlon Evènements, je vous ai posé la question. Et entre votre Trésorier et votre Secrétaire Général, les réponses sont différentes. Donc, je prends acte que Triathlon Évènements fonctionne avec, a priori, peu de personnel.

En ce qui concerne, comptablement parlant, aujourd'hui, quel est le gain de cette structuration ? Je ne pense pas que vous l'ayez évoqué puisqu'au départ, l'idée c'était de faire de l'optimisation. Je ne suis pas persuadé, qu'à ce jour, au regard des différentes pertes, ce soit encore judicieux de maintenir cette société.

En ce qui concerne le PV que Pierre BIGOT nous a envoyé concernant la vente de Marcel Sembat, j'ai du mal aujourd'hui à comprendre, à savoir si ce PV est toujours confidentiel puisqu'en début de semaine

dernière, ce PV était confidentiel. A priori, il ne l'est plus donc il pourra, a priori, être diffusé sur notre site internet. Alors, là aussi, j'ai du mal à comprendre ce qui a amené à le tenir comme étant confidentiel et aujourd'hui, il ne l'est plus donc peut-être que les éléments m'échappent. Quand a été signé le compromis de vente ? Je n'ai pas l'information donc ça, c'est une question très simple.

Et puis, tout à l'heure, nous revoterons le fait d'un nouveau contrat pour six ans avec notre Commissaire aux Comptes. A priori, entre ce que Monsieur DEPARIS dit, et Monsieur CHABANNES, aurait "dû" être comptabilisé, aurait "pu" être comptabilisé dans les comptes de notre fédération. Pour moi, ça semble être un désaccord donc...

Emmanuel CHABANNES

Mais, aujourd'hui, nous avons avons tout à fait le droit de ne pas être en accord sur certaines positions avec notre Commissaire aux Comptes.

Depuis le début, par rapport à la valorisation des titres de TEVE, puisque c'est véritablement ce point-là qui vous crispe, aujourd'hui nous avons quand même le droit une différente méthode de valorisation. Il en existe plus de 150 des méthodes de valorisation au niveau des sociétés. Donc aujourd'hui, nous avons le droit, j'ai le droit, et c'est toujours ce que j'ai défendu, c'est mon estimation, de considérer qu'aujourd'hui, la valeur des titres de TEVE était le montant de la participation, a minima. Le principe, en terme de commissariat aux comptes, qui s'applique, c'est un principe qui est dit "de prudence", est de dire "on prend la situation sans aucune réévaluation". Voilà, tout simplement.

Vous avez un bâtiment acheté 10 000 €, il vaut un million d'euros dix ans plus tard, vous ne le réévaluez pas. Et bien là, en sens inverse, moi je considère que la valeur des titres de TEVE est égale au montant de la mise de fonds initiale par la Fédération. C'est mon estimation et c'est ce que je défends mais je ne le défends pas que depuis aujourd'hui, je le défends depuis le début.

Benjamin POGGI

Je vous remercie. Et sur l'interpellation de Philippe LESCURE quant à mon attitude au sein du siège, pour être très clair, Guillaume FRITSCH a reçu un appel téléphonique lui interdisant de répondre à nos questions et nous n'avons posé aucune question à Guillaume à partir de ce moment-là. Il n'y a pas de souci. Après, ce n'est pas moi qui parle de transparence.

Philippe LESCURE

Alors, je vois que vous avez un goût particulier pour les sujets qui peuvent être polémiques mais il faut quand même préciser les choses. Vous aviez la possibilité de consulter. Vous n'avez pas, jusqu'à présent, de commission rogatoire, vous n'êtes pas enquêteur, vous n'êtes pas vérificateur aux comptes et interroger le personnel et différents personnels, j'ai effectivement demandé au Directeur Administratif et Financier de vous indiquer que vous pouvez poser toutes les questions par écrit et que les élus concernés répondraient. Mais, je pense que quand vous êtes au siège fédéral, votre job, ce n'est pas de faire le tour des personnels pour les interroger et pour essayer de trouver un loup. Ce n'est pas votre rôle, il y a des gens pour ça. Donc, j'ai demandé, effectivement, que le personnel, qui est mis dans une situation inconfortable : vous allez au siège, vous faites le tour des personnes de manière tout à fait benoîte et vous posez des questions. Voilà, donc j'ai demandé de repréciser le cadre tout à fait normal : vous avez accès aux documents, vous pouvez poser des questions. Il n'est pas sujet de ne pas y répondre mais les personnes habilitées à y répondre, ce sont les élus responsables. C'est aussi clair que

ça. Et je regrette qu'on ait eu besoin de le préciser. Si vous aviez fait ce pour quoi vous étiez venu, c'est-à-dire consulter les comptes en toute transparence, je n'aurais pas eu besoin de formuler cette précision.

Benjamin POGGI

Alors, je rappelle qu'une assemblée générale est un lieu de débat contrairement à ce que Monsieur SAMMUT a pu dire tout à l'heure.

Pierre BIGOT

Benjamin, si tu peux conclure, et on passera la parole à Agnès FANJAUD.

Benjamin POGGI

Oui, je vais conclure. Alors, en ce qui me concerne, Monsieur LESCURE, vos propos sont totalement différents de la réalité. A partir du moment où je suis rentré dans le siège fédéral, j'ai effectivement salué l'ensemble du personnel et ensuite, sauf pour aller manger, je n'ai pas quitté la salle donc je n'ai pas fait le tour du personnel pour leur poser des questions donc vos propos sont erronés. Et je ne qualifierai pas vos propos différemment mais vos propos, à mon encontre, sont erronés. J'en suis déçu.

Philippe LESCURE

Eh bien, Monsieur POGGI, je les maintiens. Nous pourrons, si vous le souhaitez, prendre en témoins les personnels concernés, je ne vais pas les mettre dans cette situation mais je leur fais pleinement confiance. D'ailleurs, je remercie Florent d'avoir salué leurs grandes compétences, leurs grandes qualités, etc. Ils font parfaitement, ils font parfaitement, leur boulot. Voilà.

Donc je réaffirme qu'effectivement, et je ne risque pas d'être démenti là-dessus : vous avez posé des questions de manière benoîte, de manière tout à fait bon enfant, mais ça avait un objectif, effectivement, étayer votre position sur le personnel qui travaillerait pour TEVE, etc., etc. Donc je maintiens cela, ne vous en déplaise.

Agnès FANJAUD, membre du Conseil d'Administration

Merci pour la parole. En tant qu'auditrice professionnelle, en tant qu'ancienne vérificatrice, je suis quand même interpellée sur la démarche. Je voudrais rappeler simplement que ce type d'enquête est très normé au plan national, qu'on a des choses à respecter et qu'on ne peut pas faire tout et n'importe quoi et là, en tant que professionnelle, je suis un peu choquée de ce que je viens d'entendre. Je voulais rappeler ça, merci.

Pierre BIGOT

Juste un tout petit point par rapport à Sembat donc, effectivement, la confidentialité, c'est nos conseillers qui nous la demandent. Je n'ai pas plus à vous dire. La vente est en cours, les compromis sont chez nos notaires qui travaillent avec nos avocats actuellement, la signature formelle n'a pas encore été faite, elle devait se faire la semaine dernière, elle se fera certainement la semaine prochaine. Mais vous avez eu, effectivement, les rapports d'AG qu'on vous a envoyés en amont, tout de même, du moins pour tous les gens qui sont membres de l'Assemblée Générale.

Voilà, je vous remercie. Je souhaite... donc on a explosé le timing, mais ce n'est pas grave, ça fait partie du jeu. On a juste la pause un peu plus tard et le repas un peu plus tard.

On va passer maintenant au vote du Rapport Financier et des Comptes 2017, qui vont être suivis, après, par un autre vote sur le Budget 2018 et les Coûts 2019.

Rapport Financier et Comptes 2017 du Trésorier Général : qui est pour, 1 ? 2, qui est contre ? 3, abstention. On démarre le vote. On va se laisser encore dix secondes. Ah, les deux zapettes qui manquaient sont arrivées, super. On va clôturer le vote. Merci.

Il y a un problème. Oui ? Est-ce qu'il y a des personnes qui sont arrivées plus tard ? Il y a eu trois arrivées depuis, nous sommes 57 et non plus 54. Je vois que les arbitres nous surveillent de près, je vous en remercie.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER ET DES COMPTES 2017			
POUR	CONTRE	ABSTENTION	
79,84%	15,28%	4,88%	

Le rapport financier et les Comptes 2017 sont adoptés à la majorité.

Pierre BIGOT

Nous passons au vote suivant qui est la validation du Budget Prévisionnel 2018. Les chiffres sont les mêmes, on démarre le vote. On va terminer ce vote et on va laisser la parole aux questions, s'il y en a une.

Philippe LESCURE

Il y a peut-être des questions sur le Budget Prévisionnel?

Jean-Michel BUNIET, Représentant de Clubs (Hauts-de-France)

Il ne me semble pas qu'on nous l'ai présenté, là. Ça a été plus que succint sur un budget qui engage 5 millions d'euros, quoi.

Emmanuel CHABANNES

Jean-Michel, l'ensemble des éléments a été donné sur le mini-site de l'Assemblée Générale donc aujourd'hui, moi j'ai donné les points importants et les estimations sur lesquels nous sommes partis dans la construction du Budget Prévisionnel. Si vous souhaitez que je fasse du ligne à ligne, je vous le dis tout de suite, c'est hors de question, parce que lorsque nous gérons une fédération, effectivement, avec plus de 5 millions d'euros de budget, j'ai expliqué les différentes phases de construction de ce budget, j'ai expliqué quelles étaient les grandes lignes de ce budget, et à un moment donné, il y a des présidents de commissions, il y a des contrôleurs de secteurs budgétaires pour faire appliquer ce

budget. Si vous aviez des questions par rapport à ce Budget Prévisionnel, vous étiez tout à fait en mesure de les faire remonter en amont, au Conseil d'Administration notamment.

Jean-Michel BUNIET

Je terminerai. Je n'ai pas de question particulière sur ce budget à poser. Seulement, l'ordre du jour prévoit le Rapport Financier du Trésorier Général. On a eu le Rapport Financier 2017, entendons-nous bien. On a débattu autour de divers points, certains ont débattu, je n'ai pas pris la parole, donc certains ont débattu autour de divers points. Maintenant, on nous demande de voter le Budget Prévisionnel sans l'avoir abordé. Qu'on prenne au moins le temps de laisser les gens, si quelqu'un a des questions à poser sur ce Budget Prévisionnel, avant de voter, qu'on donne la parole à l'assemblée pour se prononcer et poser éventuellement quelques questions. Personnellement, je n'ai pas de question particulière à poser, mais au moins j'aimerais que le débat s'installe. Ce n'est pas parce que, tout à l'heure, ça s'est un petit peu échauffé, entre nous, un petit peu quand même, soyons honnêtes.

Philippe LESCURE

On est au pays du rugby, c'était juste un peu viril.

Jean-Michel BUNIET

Voilà, regardez les conséquences. Non mais voilà, je voudrais tout simplement que si quelqu'un a des questions à poser sur ce Budget Prévisionnel, qu'avant le vote, il puisse les poser, que les choses soient claires lors du vote. Merci.

Philippe LESCURE

Y a-t-il des questions sur le Budget Prévisionnel ? Bien. S'il n'y a pas de questions, s'il n'y a pas d'observations... Y a-t-il des observations ? Pas d'observations, pas de questions, nous pouvons passer au vote.

Pierre BIGOT

Donc on va recommencer le vote, si c'est possible. Donc effectivement, il a été envoyé il y a quinze jours, Manu, à la fin de sa présentation, en a parlé. C'est vrai qu'il n'a pas été exhaustif mais c'était son choix dans la présentation. On va donc redémarrer le vote.

Allez, on a explosé les scores, super. On va clôturer le vote et on va passer aux résultats. Je vous remercie.

VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2018			
POUR	CONTRE	ABSTENTION	
88,13%	4,05%	7,82%	

Le budget prévisionnel 2018 est adopté à la majorité.

Pierre BIGOT

On passe au vote suivant qui est la validation des Coûts 2019. On démarre le vote. Pardon, est-ce qu'il y a des questions ? Je vois Jean-Michel qui me regarde, il a raison. Est-ce qu'il y a des questions ?

Jean-Michel BUNIET

Alors je vais revenir sur le coût des pass compétition 2019 longue distance. Moi, personnellement, j'avais voté contre les statuts de la Fédération qui avaient rejeté les organisateurs qui ne sont pas des clubs en leur retirant le droit de vote. C'est un des deux points qui a prévalu à mon vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Le deuxième point, c'était la possibilité pour quelqu'un, éventuellement, de travailler à la Fédération sans être dans une liste prédéfinie.

Quoi qu'il en soit, pour en revenir au sujet ici, concernant les organisateurs de longue distance, ceux-ci sont en grande partie, et les meilleurs d'entre eux... les plus belles organisations sont hors Fédération, ils n'ont plus le droit de vote à la Fédération, et maintenant pour les éloigner un peu plus de la Fédération, on fait le choix de ne pas inciter les non licenciés à aller courir sur leurs épreuves en augmentant le prix des pass compétition. Il me semble que c'est une erreur. C'est une erreur politique de la Fédération de rejeter ces épreuves, qui sont sont aussi une belle vitrine et peut-être la plus belle vitrine du triathlon en France.

Pierre BIGOT

Merci Jean-Michel. Est-ce qu'il y a d'autres propos ? Donc, si vous en êtes d'accord, on passe au vote. C'est parti.

Bien, on va s'arrêter. Je vous remercie.

VOTE DES COÛTS 2019			
POUR	CONTRE	ABSTENTION	
69,31%	13,18%	17,51%	

Les coûts 2019 sont adoptés à la majorité.

Pierre BIGOT

Nous allons faire une pause et on se retrouve dans dix minutes, à la sonnerie. Je vous remercie.

PAUSF

Pierre BIGOT

Bien, nous allons redémarrer. Je ne sais pas si tout le monde est arrivé.

Philippe LESCURE

Merci de vous asseoir, d'inviter nos collègues à reprendre leur place et de votre attention. Pierre BIGOT poursuit l'ordre du jour de notre Assemblée Générale.

Pierre BIGOT

Alors, juste avant de démarrer, parce que j'ai été challengé par nos arbitres nationaux, sachez que nos votes sont faits par une équipe certifiée. Il n'y en a pas beaucoup en France, c'est une société privée qui gère ce vote. Bien entendu, nous n'avons aucun accès à savoir qui vote ou ne vote pas. Il m'a juste glissé une petite information, visiblement il y a quelqu'un qui ne vote à rien. Voilà, donc, c'est son choix. Mais si vous avez une zapette qui traîne dans la poche, sortez-là, n'hésitez pas, si vous souhaitez vous exprimer.

On va passer au point suivant qui est la nomination des commissaires aux comptes et suppléants. Je ne sais pas où est Manu. Je laisse la parole à Guillaume FRITSCH, notre Directeur Administratif et Financier.

Guillaume FRITSCH, Directeur Administratif et Financier

Bonjour à tous. Donc, notre Commissaire aux Comptes a un mandat de six ans. Ce mandat arrive à expiration. Nous promettons simplement de renouveler ce mandat pour six ans supplémentaires, ainsi que celui du Commissaire aux Comptes suppléant, Monsieur MURAT. Nous vous proposons Monsieur DEPARIS, Commissaire aux Comptes pour six ans encore pour la Fédération, et Monsieur MURAT en tant que suppléant.

Pierre BIGOT

Est-ce qu'il y a des questions par rapport à ça ou des... des questions, des débats, des propositions ? S'il n'y a pas de questions, nous allons passer au vote de la proposition de nomination des commissaires aux comptes et je lance le vote.

Allez, encore cinq secondes et on va clôturer le vote et afficher le résultat. Je vous remercie.

VOTE DE LA PROPOSITION DE NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (6 ANS) ET D'UN SUPPLÉANT			
POUR	CONTRE	ABSTENTION	
96,02%	0,00%	3,98%	

La proposition de nomination du Commissaire aux Comptes (6 ans) et de son suppléant est adoptée à la majorité.

Pierre BIGOT

Vous savez que l'on a une Commission Nationale Financière qui régit la façon dont laquelle on gère les finances de la Fédération, dont le Président se trouve à ma gauche, en l'occurrence Alain COURPRON. Et il va vous proposer des modifications de ce Règlement Intérieur qui doit être validé, bien sûr, par l'Assemblée Générale. Je laisse la parole à Alain COURPRON.

Alain COURPRON, Président de la Commission Nationale Financière

Merci Pierre. Ce Règlement Financier, vous le savez, on l'avait déjà modifié précédemment, c'est le document juridique qui régit les flux financiers, la circulation des flux financiers et l'organisation des flux financiers à l'intérieur de la Fédération. Ce Règlement Financier est élaboré par la Commission Nationale Financière. C'est la CNF qui en a la maîtrise, qui le propose au Conseil d'Administration et qui, ensuite, le soumet au vote de l'Assemblée Générale.

Le sujet, c'est la mise en application d'une application informatique de remboursement des frais et donc il faut mettre en conformité technique - c'est un vote technique - en conformité technique le texte avec la future réalité. Il y a plusieurs paragraphes, plusieurs articles qui sont concernés, notamment le contrôle, le paiement des engagements, les procédures de remboursement de frais, les paiements, le cas particulier de la relation avec l'agence de voyage, les relations avec les ligues régionales. Vous avez affiché, je crois... Voilà. Et le motif de la modification, ainsi que les facturations et les majorations de retard en cas de retard de paiement. Voilà.

Donc, c'est simplement la mise en route de cette application, très prochainement. Il était prévu, anciennement, qu'il y avait un contrôleur de secteur budgétaire qui devait valider toutes les notes de frais, le contrôleur de secteur budgétaire existera toujours mais ça sera pour les engagements, un certain nombre d'engagements de dépenses, mais ça ne concernera pas les remboursements de frais, pas les notes de frais. Les notes de frais seront gérées via l'application informatique, avec une validation par la comptabilité fédérale. Je ne sais pas si vous avez des questions particulières ?

Pierre BIGOT

Juste un point, pour préciser. L'application fédérale de notes de frais qu'on va mettre en place intègre l'ensemble des contraintes que vous avez validées sur les coûts. C'est-à-dire que les prix au kilomètre, les distances, les frais d'hôtel maximums, etc., sont intégrés directement dans l'application.

Alain COURPRON

Figure également dans ces modifications, puisque vous savez que les remontées de flux financiers des ligues vers le siège fédéral se feront désormais en temps réel, mensuellement, et donc, tout ce qui concernait le dispositif temporaire est supprimé du Règlement Financier.

Voilà, c'est simplement une mise en conformité technique par rapport à la réalité.

Florent ROY

Merci Alain pour ces informations, ces éléments. J'avais noté le travail important qui avait été fait lors de la dernière Assemblée Générale physique à Paris. Là, je suis sur un dilemme concernant le point 5.2.1 sur la facturation et surtout les majorations de retard. Aujourd'hui, en tant que directeur d'une association, je travaille avec un grand nombre de fournisseurs, on arrive toujours à trouver des solutions sans qu'il y ait de majoration de retard et je trouve, pour le coup, en tant que dirigeant de club, que ces majorations de retard n'ont rien à faire par une fédération qui est censée fédérer ses clubs et que ça me pose un souci, surtout si sur les éléments de rappel de facture, n'apparaît pas ladite facture, pour le vivre de l'intérieur. Donc, voilà, ce point me pose souci donc j'y suis défavorable et si tu peux apporter des éléments, mais en tout cas, moi ça me pose souci que la Fédération Française de Triathlon, qui

représente les clubs et qui sont les seuls membres de droit, se voient appliquer des pénalités et des majorations de retard.

Alain COURPRON

Evidemment, on peut avoir deux philosophies différentes sur ce sujet. Je suis aussi Président d'une ligue, je sais qu'on facture, donc, des choses aux clubs, aux organisateurs. Des fois, on attend aussi des mois pour être réglé. Le sujet ce n'est pas la ligue mais cette philosophie d'intérêts de retard pour des gens qui ne règlent pas dans les délais, moi personnellement, à titre personnel, ça ne me choque pas. Donc on ne peut pas attendre six mois, faire des relances, et que les factures ne soient pas payées. Il y a aussi le courant de la Fédération à assurer, voilà. Mais je conçois qu'on puisse avoir un avis différent, mais c'est le mien. Et Guillaume veut compléter, je crois.

Guillaume FRITSCH

Finalement, vous aurez tous les deux raison puisque la majoration ne s'applique du coup pas aux clubs mais que aux ligues, dans le cas des facturations des licences, des pass compétition, etc.

Pierre BIGOT

Oui, juste un petit point : je m'attache, à chaque Bureau Exécutif, de présenter aux membres du Bureau Exécutif les créances, enfin les dettes, de nos clubs qui ne payent pas à temps. Les montants sont quand même assez importants parce que hier, Guillaume a présenté un chiffre, de mémoire, de plus de 600 000 € de retards de paiements. Alors, c'était des paiements, certains, qui étaient fin mars mais ne soyez pas surpris, la majoration est une décision du Bureau Exécutif, par contre, l'alerte, la lettre recommandée quinze jours après le retard, elle arrivera aux clubs, aux ligues et à tout le monde, ce qui est normal dans une organisation saine et de fonctionnement.

Je vous rappelle aussi qu'il y a trois mois, nous avons dû faire appel, par un manque de trésorerie à la Fédération, notre Trésorier a dû faire appel au bon vouloir de certaines ligues pour pouvoir avancer certains paiements afin qu'on puisse payer nos salariés. Donc, on joue quand même avec des montants relativement élevés, mais je comprends la question de Florent. C'était juste un point que je voulais préciser.

Philippe LESCURE

Et puis je voulais ajouter, sur tout dispositif d'intérêt ou de majoration, il y a une possibilité, bien évidemment, d'adaptation et d'étude de demande, de remise ou de ne pas application des intérêts de retard ou de majoration si des éléments confortent cette demande et apportent, justement, des précisions sur... Il s'agit d'avoir un cadre rigoureux, équitable, mais sur lequel un examen bienveillant peut être apporté si nécessaire.

Florent ROY

Mon intervention, elle était davantage sur le fait que je suis contre le fait d'avoir une image de fédération sanction ou de ligues sanction et qu'aujourd'hui, je pense que, justement, il y a de la proximité, enfin il doit y avoir, en tout cas, de la proximité avec le terrain. Ce qui fait qu'on fédère les personnes, c'est les relations humaines qui peut y avoir et je pense qu'au niveau des clubs, alors après, apparemment, ça ne

concerne pas les clubs, mais après, est-ce que ça va être mis en place par les ligues vers les clubs ? Voilà, il y a aussi cette question, cet aspect.

Pierre BIGOT

Je pense que ça a toujours été fait, Florent, et de mémoire, on a certains clubs qui nous doivent encore de l'argent depuis 2013 et on essaye de trouver des solutions.

Emmanuel CHABANNES

Nous dirons que le Trésorier, dans sa grande mansuétude, à chaque fois qu'il a eu une demande d'étalement, suite à des difficultés financières qui pouvaient tout à fait s'entendre, a toujours accordé un étalement et, dans ces cas précis, a toujours remis l'intégralité des pénalités et des majorations, qui auraient pu s'appliquer.

Pierre BIGOT

Je vous remercie. Alain, est-ce que tu souhaites encore préciser, avant le vote.

Alain COURPRON

Non, à moins qu'il n'y ait des questions. Je parlais des ligues, on a exactement, ce n'est pas le sujet vraiment, mais on a le même souci. Moi, j'ai dans ma ligue, j'ai des clubs qui payent très en retard, on a des salariés à payer, c'est vrai qu'on a des soldes de trésorerie et donc on n'a pas dans notre ligue, encore, on n'a pas ça. Je ne sais pas si on le mettra en place, je ne le pense pas forcément mais c'est un système qui se pratique couramment et ce que je veux dire, enfin moi je ne le vois pas comme une sanction. Ce n'est pas une sanction, c'est simplement un souci de bonne gestion. Parce que les clubs ont des soucis financiers, ça je le sais, mais les ligues ne sont pas non plus richissimes et donc, elles doivent assurer aussi le courant, notamment les salaires.

Bertrand MEYER, Représentant de Clubs (Grand Est)

C'était juste une précision. C'est-à-dire que les clubs ou les ligues fonctionnent par un paiement de la licence par avance donc ce qui veut dire : la licence étant payée au moment de l'inscription, les flux financiers sont là. Donc, effectivement, c'est comme les entreprises qui gèrent sur la TVA, on paye d'avance, etc., donc l'avance demandée, elle devrait être faite sans devoir aller sur un système de majorations de retard. Donc, effectivement, c'est une question plutôt de gestion interne et après, on peut trouver, effectivement, comme vous l'avez rappelé, des échelonnements possibles pour ceux qui ont plus ou moins de difficultés parce que, l'enjeu majeur, c'est effectivement pour les structures qui ont des salariés, c'est de pouvoir payer les salaires, mais la manne des rentrées et des recettes des licences, elle est immédiate, le cash est là. Donc après, c'est plutôt une gestion de la trésorerie qu'il faut voir et peut-être là, il faudrait, selon les structures, donner des conseils ou aider. C'est juste l'information, le complément que je souhaitais apporter.

Pierre BIGOT

Merci Bertrand.

Je vous propose de passer au vote. Attention, on démarre le vote. Allez, on se laisse encore cinq secondes. Je vous propose de clôturer le vote et afficher les résultats. Je vous remercie.

VOTE DE LA PROPOSITION DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT FINANCIER			
POUR	CONTRE	ABSTENTION	
95,06%	0,00%	4,94%	

La proposition de modification du règlement financier est adoptée à la majorité.

Election d'un membre au CA

Nous allons passer à l'élection, nous avons deux membres éminents de la commission élective qui sont Monsieur LAPARADE et Monsieur FRITSCH dont je laisse la parole et la gestion de ces élections.

Guillaume FRITSCH

Merci, je vous prie d'excuser l'absence du Président Maître Jean-Louis PITON qui n'a pas pu se rendre disponible. Donc nous allons passer à l'élection et au préalable, à la présentation des candidats, où je rappelle qu'on a laissé une minute à chacun compte-tenu des timings à respecter, pour se présenter et ceux qui ne sont pas présents ont pu envoyer une vidéo donc, quand c'est le cas, on vous la passera.

Pierre BIGOT

Oui, je rappelle, comme le disait le Président, c'est bien l'élection au Conseil d'Administration. Un siège vacant au Conseil d'Administration de la Fédération.

Guillaume FRITSCH

Voilà. Je propose de voir la présentation de Monsieur Jean-Philippe CHRISTOPH.

Vidéo : Jean-Philippe CHRISTOPH, candidat au Conseil d'Administration

Bonjour,

Alors je suis sincèrement navré de ne pouvoir être avec vous aujourd'hui, télescopage d'agenda oblige. Je m'appelle Jean-Philippe CHRISTOPH, j'ai 49 ans, je suis marié et j'ai trois enfants.

Lorsque j'ai vu cet appel à candidature de la Fédération Française de Triathlon, je me suis dit que les planètes étaient plutôt très bien alignées. En effet, dans ma vie professionnelle, je suis administrateur de société. Par ailleurs, je suis sportif accompli depuis plus de 25 ans maintenant et je suis très engagé aussi dans la société civile puisque j'accompagne des mouvements associatifs divers. Quoi de mieux donc d'essayer d'associer ce triptyque d'engagement qui sont les miens au sein d'une fédération comme la Fédération Française de Triathlon.

J'espère donc avoir plaisir de vous retrouver très rapidement. Au revoir

Guillaume FRITSCH

Jean-Michel GALLET, s'il vous plaît.

Jean-Michel GALLET, candidat au Conseil d'Administration

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs.

Tout d'abord, je voulais vous remercier de l'excellent accueil qui nous a été réservé à tous ici. Comme vous le savez, donc je me prénomme Jean-Michel GALLET, je suis le Vice-Président de la Ligue des Hauts-de-France, délégué technique et je participe aussi à différentes commissions au sein de la Fédération.

J'ai souhaité poursuivre mon engagement fédéral en intégrant le Conseil d'Administration. En effet, le temps passe, les années se suivent et il me paraît évident, comme beaucoup d'entre vous qui partageons cette analyse, que la Fédération vit aujourd'hui un tournant. La clé de cet avenir, j'en suis convaincu, réside en notre capacité collective à accompagner avec détermination les décisions que vit aujourd'hui notre fédération.

Je souhaite pouvoir oeuvrer avec vous pour qu'ensemble nous puissions mener à bien tous les travaux de développement de la Fédération. Enfin, une nouvelle fois, comme pour les années antérieures, vous l'avez constaté, cette élection est marquée par un grand nombre de candidats, signe d'un dynamisme et d'un renouveau.

Merci de votre écoute. A bientôt.

Guillaume FRITSCH

Jean-Jacques GAUTHIER, s'il vous plaît.

Jean-Jacques GAUTHIER, candidat au Conseil d'Administration

Monsieur le Président, Bonjour à tous, Mesdames et Messieurs.

En tant qu'ancien sportif de haut niveau, ancien Président de la Ligue Poitou-Charentes, et maintenant Secrétaire Général de la Nouvelle-Aquitaine, je suis très fier de me présenter à vous pour être candidat au Conseil d'Administration.

Je suis né avec le sport, j'ai grandi avec ses valeurs, elles ont fait de moi l'homme que je suis : un homme engagé, un homme respectueux des autres, et un homme dans l'amélioration permanente.

Je me souviens de mon éducateur, de mes entraineurs, de mes dirigeants, qu'ils soient de clubs, qu'ils soient de ligues, qu'ils soient fédéraux, qu'ils soient olympiques. Oui, tous ces acteurs ont participé à me forger, à me donner le sens de l'engagement, du respect et du devoir. Je suis pour l'union, la force du "un plus un égale trois", et non la division.

Nous avons tous un seul but, faire que chacun de nos licenciés et nos futurs licenciés puissent pratiquer le sport qui est le nôtre. Donc je me présente à vous dans ce poste d'administration afin de partager mes valeurs.

Je vous remercie sincèrement de votre écoute. Bonne fin d'assemblée à tous. Vive le triathlon et vive le sport!

Guillaume FRITSCH

A présent, laissons la place à Monsieur Olivier LEBRETON, s'il vous plaît. Personne ? Donc nous passons à Monsieur Frédéric LOUIS.

Frédéric LOUIS, candidat au Conseil d'Administration

Bonjour à tous,

Ne pouvant être présent à l'Assemblée Générale du 7 avril à Toulouse, je me permets de vous envoyer cette vidéo présentation. C'est avec une grande détermination que je vais me présenter.

J'ai 46 ans, je suis chef d'entreprise dans la région Centre-Val-de-Loire. Je pratique le triathlon depuis 12 ans dont 7 en paratriathlon. Je suis moi-même double vice-champion de France hors catégorie. J'ai donc pu participer à toutes les commissions paratriathlon sous l'égide de Cyrille MAZURE. C'est donc avec un grand plaisir que je me présente à cette candidature. L'handicap n'est pas une différence mais une force de tous les jours. Ne restons pas sourds, ouvrons-nous.

À tous les autres candidats, je leur souhaite bonne chance et une très belle année sportive. Sportivement, Monsieur LOUIS.

Guillaume FRITSCH

Monsieur André MERZ. Il n'est pas présent. Monsieur Gérard OREGGIA.

Gérard OREGGIA, candidat au Conseil d'Administration

Bonjour à toutes et à tous.

Gérard OREGGIA, Président de la Ligue Provence-Alpes-Côte-d'Azur et candidat au Conseil d'Administration de la Fédération Française de Triathlon.

Franc-parler et indépendant sont des atouts que je mets à votre disposition pour vous représenter au sein du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Triathlon. Une de mes missions sera de participer au développement de nos disciplines enchaînées dans le respect de nos institutions. Si dans quelques minutes vous m'en donnez mandat, je serai la voix des clubs que vous représentez à l'intérieur de notre fédération.

Intégrer au Conseil d'Administration en cours de mandat, je le sais, est peu aisé mais je saurai m'adapter et préparer notre fédération aux enjeux de demain. Je mesure la responsabilité qui sera la mienne. J'œuvrerai à la réussite de nos disciplines enchaînées dans l'intérêt général de tous les acteurs de notre fédération.

Je compte sur vous pour qu'ensemble nous puissions écrire l'avenir. Merci beaucoup.

Guillaume FRITSCH

Merci. Jean-Michel PATRICE, s'il vous plaît.

Jean-Michel PATRICE, candidat au Conseil d'Administration

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis Jean-Michel PATRICE, licencié au club de Monaco Tri Time de la nouvelle Ligue Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Je suis âgé de 56 ans, marié, père d'un enfant.

J'ai été triathlète pendant une vingtaine d'années. Après l'arrêt de la compétition, pour rester dans la famille triathlon, je suis devenu arbitre. Prenant un peu plus de responsabilités au sein de l'arbitrage, j'ai été durant deux années Président de la Commission Régionale d'Arbitrage de la Côte d'Azur.

Mon investissement fédéral se situe au niveau national avec la CNA. En intégrant le Conseil d'Administration, je souhaite être un des liens entre les clubs et notre fédération, un représentant qui s'investira dans l'intérêt des licenciés et des clubs. Je suis conscient de la responsabilité qui me sera confiée mais je suis prêt à relever le défi.

Merci.

Guillaume FRITSCH

Merci. Florent ROY, s'il vous plaît.

Florent ROY, candidat au Conseil d'Administration

Bonjour à toutes et à tous,

Florent ROY, Président du Comité Départemental d'Eure-et-Loir, athlète, arbitre, formateur et directeur de club.

Aujourd'hui, je me présente face à vous, avec la même motivation qu'il y a un an quand je me suis présenté pour la présidence de notre fédération. L'objectif : faire avancer le sport qui nous fait vibrer et représenter au mieux la voix des clubs, des organisateurs et des licenciés.

Les nouveaux statuts, votés en octobre par une grande majorité d'entre vous m'ont poussé à me

présenter devant vous aujourd'hui. Ma candidature, c'est en quelque sorte, le respect de votre vote. J'aime la notion de cohérence. Quel que soit le résultat, cela permettra de constater le chemin parcouru entre les promesses et les actes. Je suis un homme de projet, j'aime quand les choses avancent. Je parle d'arguments, pas de stratégie électorale, je parle d'avenir, pas de maintien de privilèges. Je resterai cette personne contre vents et marées.

Envie de différence, vibrez triathlon.

Guillaume FRITSCH

Merci. Je vous propose qu'on passe au vote. Nous allons afficher la liste des candidats et vous pourrez sélectionner, un seul chiffre parmi les neuf présentés.

Le vote est ouvert. Encore quelques secondes. Le vote est fermé, merci.

Est élu Monsieur Gérard OREGGIA. Félicitations.

VOTE DE L'ÉLECTION D'UN MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
NOMS	NOMBRE DE VOIX OBTENUS		
Jean-Philippe CHRISTOPH	0		
Jean-Michel GALLET	5 605		
Jean-Jacques GAUTHIER	12 731		
Olivier LEBRETON	0		
Frédéric LOUIS	1 321		
André MERZ	0		
Gérard OREGGIA	60 016		
Jean-Michel PATRICE	3 396		
Florent ROY	13 349		

Gérard OREGGIA est élu au Conseil d'Administration à la majorité.

Philippe LESCURE

Je voulais d'abord, bien entendu, féliciter Gérard OREGGIA pour son élection. Je voulais féliciter et remercier l'ensemble des candidats. Cela a été exprimé, je crois que ça témoigne de la vitalité de notre fédération et de l'intérêt que vous portez à celle-ci et je m'en réjouis et donc bienvenue à Gérard OREGGIA au sein du Conseil d'Administration qui a été élu il y a une année. Si Gérard OREGGIA souhaite dire un mot, je lui cède bien entendu la parole.

Gérard OREGGIA

Oui, merci monsieur le Président. Juste deux mots pour remercier et féliciter aussi les candidats qui étaient sur la même ligne de départ que moi. Personnellement c'est une joie d'intégrer ce Conseil d'Administration. Les week-ends se suivent et se ressemblent. Elu il y a une semaine Président de la Ligue Provence-Alpes-Côte-d'Azur, je suis heureux d'intégrer encore une fois ce Conseil d'Administration où je mettrai tout en oeuvre pour faire en sorte que la voix de nos clubs, la voix des représentants de clubs qui m'ont élu aujourd'hui soit écoutée, soit représentée car dans ce Conseil d'Administration, je suis certain que l'on peut s'y exprimer, débattre voire même avec des verbes qui vont un petit peu haut mais ça c'est la nature du sud, c'est comme ceci que l'on est fait et l'on ne changera pas, c'est comme cela que l'on nous apprécie. Merci à toutes et à tous pour votre soutien et je serai le garant des voix que vous m'avez confiées. Merci.

Philippe LESCURE

Je voulais également dire, après avoir remercié et félicité les autres candidats, que naturellement j'essaie en permanence d'ouvrir les travaux de notre fédération à toutes et à tous et donc, j'aurai l'occasion, pour ceux qui le souhaiteraient, de pouvoir évoquer des missions ou des fonctions que vous pourriez exercer de manière à ce que personne ne se sente exclu. Il y a un vote mais ce n'est qu'une étape. Merci.

Pierre BIGOT

Vous saurez apprécier le délai pour faire le vote par rapport aux années précédentes donc le petit investissement du système électronique est quand même très intéressant.

Nous allons passer aux questions diverses. Il vous a été demandé, il y a à peu près un mois, si vous aviez des questions. Il y a une petite dizaine de questions qui sont parvenues donc on va les lister et on va essayer d'y répondre au mieux et puis ensuite je laisserai la parole au Président.

La première question était : "Est-ce qu'on peut télécharger tous les licenciés depuis l'Espace Tri en une fois ?"

C'est vrai que c'était rébarbatif, et bien cela est fait, c'est réglé, et vous y avez accès depuis fin mars. Voilà, donc la réponse est faite et l'action a été menée.

La question suivante : "Serait-il possible d'accéder aux licences de l'année 2018 à partir de septembre 2017 ?"

Vous savez que vous pouvez prendre les licences à partir de début septembre, la nouvelle licence pour l'année d'après mais vous n'y avez accès qu'au 1er janvier de l'année, c'est-à-dire au moment effectif. Alors, c'est vrai que pour certains organisateurs c'était compliqué lors des inscriptions et hier, c'est un sujet qui a été débattu en Conseil d'Administration et donc le Conseil d'Administration a donné son accord pour que vous ayez tous accès à la licence de l'année suivante dès la prise de votre licence. Je parle bien pour les licenciés. Oui, Jean-Michel BUNIET.

Jean Michel BUNIET

Je voudrais faire un petit rappel sur ces dispositions. Initialement, les gens y avaient accès directement et tout de suite. Il avait été choisi, à une époque, de reporter au 1er janvier, de laisser les nouveaux

licenciés par contre avoir accès à leur licence, par contre les gens qui renouvelaient leur licence ne pouvaient avoir accès qu'au 1er janvier parce que des épreuves ont encore lieu entre septembre et décembre. Les gens, normalement, sont censés courir sur leur ancien club, ils sont encore licenciés à leur ancien club et il y avait des problèmes d'inscription au club sur certaines grandes compétitions nationales où les gens arrivaient avec des licences de l'année suivante, ce qui faussait un peu la perception. Donc voilà, c'est ce qui avait été choisi et je m'étonne que l'on revienne sur cette disposition sachant que les nouveaux licenciés ont toujours accès à leur licence de l'année suivante, et les anciens licenciés n'ont accès qu'à la licence qui est valide au moment où ils la téléchargent.

Pierre BIGOT

En fait, le souci vient de certains organisateurs qui imposent la licence pour pouvoir s'inscrire à une course l'année suivante et s'il n'y a pas de licence valable pour l'année suivante, ils ne peuvent pas s'inscrire et c'est pour ça que l'on a décidé ça. Mais, effectivement, les deux solutions ont, comme tu l'as dit, des avantages et des inconvénients.

Point suivant. Ne vous inquiétez pas, il n'y a pas toujours mon nom, mais les trois premières seulement.

"Pourquoi les présidents de clubs n'ont pas droit d'exprimer leur choix au moment du vote du Président de la Fédération Française de Triathlon ?"

Alors, c'est une bonne question. Pourquoi j'y réponds ? Parce que c'est une question de statuts, c'est simplement que les débats ont eu lieu là-dessus et effectivement, plusieurs personnes se sont exprimées dans un sens comme dans l'autre. Est-ce qu'on fait voter tous les représentants de clubs ou on fait voter tous les clubs ? Donc il a été décidé de faire voter, effectivement, des représentants et pas l'ensemble de nos 825 clubs. C'est quelque chose qui pourrait tout à fait être faisable, d'autres fédérations comme en Italie et d'autres le font, ça demande simplement une infrastructure plus lourde.

Je n'ai pas à répondre politiquement là-dessus, c'est simplement que le débat a eu lieu et les choix ont été faits de le faire comme ça. Sous-jacent à cette question, certains aussi s'émeuvent aussi du fait de dire "mais nous on a voté pour des représentants, moi je veux que le représentant, il vote pour lui ou pour lui". Ce n'est pas le principe électif aujourd'hui, certains le font mais en tout cas en France, de mémoire, je ne connais aucun système électif qui fonctionne de cette façon-là. Cela dit, on peut tout à fait, sans faire de projection longue, que d'ici 2020, comme ça sera des élections de listes, on peut bien évidemment imaginer que les représentants de clubs qui sont sur des listes ou participent à des listes vont voter pour cette liste. Mais le représentant est libre de voter pour qui il veut. Il n'a pas de devoir à rendre du moment qu'il est élu.

Oui, Alain COURPRON.

Alain COURPRON

Juste une précision sur ce sujet, c'est ce que l'on appelle un "mandat impératif", on en avait parlé lors des débats sur la gouvernance quand on a réformé un peu la gouvernance et notamment la composition du corps électoral. Je crois d'ailleurs que c'est la première assemblée générale à avoir ce corps électoral élargi, conformément aux demandes du CNOSF. Le mandat impératif n'existe pas en droit français, voilà. Donc c'est tout, on n'a pas le droit de dire à son député "tu votes ça, tu votes ce que je te dis". Le représentant est libre.

Pierre BIGOT

De mémoire, je crois que ce n'est que les sénateurs américains qui fonctionnent comme ça pour l'élection des présidents et encore, ce n'est pas le cas pour les grands électeurs, de mémoire, mais je ne suis pas spécialiste.

Question suivante à Jacky BAUDRAND : "La Fédération a-t-elle des idées, des actions de développement à mettre en place pour le développement du triathlon en entreprise dans les années à venir ?"

Jacky BAUDRAND

J'ai envie de dire oui et il y a celles qui ont déjà été engagées en 2017, je pense à deux ans d'attaque. Un qui est à travers le sport santé, bien-être, loisir, où des actions ont été conduites en partenariat dans des entreprises et avec beaucoup de succès. Patrick POULET a travaillé pas mal là-dessus avec d'autres acteurs. D'autres pistes, dans le même état d'esprit, sont encore en devenir. Un deuxième axe pourrait être un axe de réflexion : faut-il développer les challenges et compétitions interentreprises ? Je rappelle juste, au passage, qu'il y a quelques années, il y avait une commission sport, loisir, entreprise, qui a été arrêtée à son époque parce qu'on considérait que c'étaient les ligues qui devaient porter ce genre de débat. Moi je crois qu'il faut être ouvert là-dessus. Faut-il, pourquoi pas, réouvrir cette commission ? Et puis je voulais juste dire un dernier point, j'ai pu aller observer dans une grande école de commerce un Bike & Run qui avait lieu, et j'ai trouvé que dans la symbolique c'était fort, entre des cadres d'entreprise et qui faisaient équipe avec des étudiants et je trouve que voilà, ici, quelques pistes identifiées. Se pose le débat de la commission : faut-il la faire revivre ou pas ?

Pierre BIGOT

Merci Jacky. Question suivante à Dominique FRIZZA. Dominique, "Est-ce qu'on peut aller sur les JO et participer et aider et faire en sorte qu'on soit actif dans ce bel événement 2024 ?"

Dominique FRIZZA, membre du Conseil d'Administration en charge des Affaires Internationales

Aux Jeux Olympiques de Londres il y avait 23 ou 24 000 bénévoles. Des petites mains indispensables à l'organisation. On peut estimer qu'à Paris le volume sera le même. Aujourd'hui, Paris 2024 nous confirme qu'il a bien l'intention de solliciter le mouvement sportif, les clubs, les licenciés à cette belle fête que sera Paris 2024. Nous n'en sommes pas encore là. Ça sera une démarche qui sera effectuée à partir de 2020. Il y aura deux types de bénévoles, il y a les gens qui sont ce que j'appelle "les petites mains" qui seront à des carrefours, qui servent d'indicateurs, qui informent les gens, et puis il y a les gens qui sont sur l'opérationnel terrain, donc là ce sont nécessairement les licenciés des fédérations qui interviennent dans le sport, c'est une volonté du COJO et puis après ça, bien sûr, c'est en fonction des disponibilités et puis des compétences de chacun. Le but est de mettre les bonnes personnes au bons endroits pour que le triathlon aux Jeux de Paris soit une belle fête et une belle réussite.

Pierre BIGOT

Merci Dominique. Pour rappel, Dominique est notre représentant au niveau international pour tout ce qui est préparation des JO.

Question suivante : "Peut-on permettre au comités départementaux d'accéder aux informations des sites Espace Tri ?"

Alors, d'une façon plus générale, c'est une question qui est récurrente. On est en train de préparer, cette année, un moyen de donner le plus d'informations possible aux comités départementaux et d'avoir un espace privilégié. Est-ce qu'il sera dans l'Espace Tri, est-ce qu'il sera ailleurs ou comment allons nous le faire ? Ce n'est pas encore complètement finalisé mais en tout cas, ça sera fait cette année. L'ensemble des comités départementaux pourront avoir les informations sur leurs licenciés. Donc c'est prévu.

Question suivante à Philippe LESCURE : "Pourquoi les parts fédérales et des grandes ligues sont devenues aussi importantes ?"

Philippe LESCURE

J'avais lu les questions et pour tout dire, celle-là, je n'avais pas connaissance que c'était moi qui répondait mais je vais le faire. Pourquoi les parts fédérales des grandes ligues sont devenues aussi importantes ?

Je rappellerais seulement le système, les parts fédérales remontent aux alentours des années 92/93 où on a instauré ce dispositif : d'un côté la part dite fédérale, de l'autre côté la part ligue et ce sont les ligues qui votent elles-mêmes, enfin, j'allais dire plutôt les clubs représentés dans chaque ligue qui votent les parts des ligues régionales. Donc on peut estimer, comme l'auteur de la question le sous-entend, qu'elles sont trop importantes mais elles relèvent du choix effectué par les ligues régionales lors de leurs assemblées générales et donc par les clubs ou les votants de ces ligues. Je peux difficilement répondre plus précisément mais cela relève, encore une fois, de la libre politique menée par chacune de nos ligues régionales.

C'est un point sur lequel nous réfléchissons dans la réforme financière qui vous a été évoquée ce matin pour examiner comment, d'une manière évolutive, nous pourrions modifier ce système parce qu'effectivement, il y a des différences de parts ligue d'une ligue à l'autre, donc des différences de coûts que ça soit en matière de droits d'affiliation des clubs, de droits de licence manifestation, de prix de licences, etc. Donc effectivement, il y a une réflexion à mener pour, comme je le disais dans mon rapport moral, essayer de simplifier, d'harmoniser, de rendre plus lisible, voilà.

Donc ma réponse est, aujourd'hui, le système permet à chaque ligue de voter et d'adopter ses propres parts de ligue régionale.

Pierre BIGOT

Merci Philippe. question suivante à Thomas MANTELLI, la Commission Nationale d'Arbitrage : "Nous sommes une petite structure, 37 licenciés, 2 années d'activité, 2 épreuves organisées et en plus, on doit donner des arbitres." Thomas, que fait-on ?

Thomas MANTELLI, Président de la Commission Nationale d'Arbitrage

J'entends bien la question. Pour commencer, ce n'est pas vraiment à la CNA d'apporter la réponse, puisque chaque ligue gère les Commissions Régionales d'Arbitrage directement et si on fait un petit parcours, un petit balayage global de ce qui est de la politique d'adopter par l'ensemble des CRA et donc des ligues, souvent ce sont des tranche. La première année, les structures sont exemptées de fournir des arbitres et puis, à la suite, c'est par tranche qu'on fourni un nombre d'arbitres. J'entends bien que la solution n'est pas idéale, qu'elle dépend évidemment des problématiques de chaque structure club. Le fait est, c'est que certaines ligues ont déjà testé d'autres systèmes, ont essayé de sortir de ce quota,

notamment l'ancienne ligue Aquitaine qui avait fait ce test. Pour information, ça a donné 50 % d'arbitres en moins sur l'année test et donc des grandes difficultés pour assurer les missions de terrain avec efficacité. Donc, ils sont revenus à des quotas dès l'année suivante. Nous n'avons pas pour l'instant la solution, ça reste une gestion de CRA et donc de ligue mais la Commission Nationale est évidemment disponible à entendre toutes vos propositions.

Pierre BIGOT

Oui, ce n'est pas un sujet simple et facile. Parce que sans arbitres, on ne fait pas de compétitions et ce n'est pas facile à gérer.

Question suivante pour Christophe LEGRAND : "Serait-il possible d'envisager de faire les championnats de France de Triathlon à une autre date que celle prévue 8 à 15 jours avant l'épreuve du bac ? Ne serait-il pas possible de faire deux championnats de France le même week-end ?"

Toutes ces questions qui sont assez récurrentes sur les dates des compétitions par rapport à des problématiques. Je rajouterais une course ITU un même week-end, deux courses ETU, etc.. Donc la question est compliquée. Je laisse la parole à Christophe LEGRAND.

Christophe LEGRAND, Président de la Commission Nationale des Épreuves Nationales

C'est vrai que je ne suis pas responsable du calendrier grégorien avec 52 week-ends par an et je ne suis pas non plus responsable de la date du bac par contre, je dois positionner, avec ma commission, 44 labels sur 34 épreuves.

Comme l'a dit Pierre, en plus, il faut tenir compte des coupes Youth, Junior, ETU, ITU et les nouvelles épreuves qui naissent tous les ans. On n'oublie pas non plus que le triathlon se déroule, quand même, quand les eaux sont tempérées. Moi qui viens des Hauts-de-France, vous imaginez ce que ça veut dire

On a sanctuarisé depuis deux ans la date du premier week-end de juin pour le Championnat de France pour qu'enfin, on puisse avoir une référence : on se dit "le premier week-end de juin, c'est le Championnat de France Jeunes". Effectivement, ça tombe avant le bac mais c'est quand même avant le bac.

Je rappelle que nous avons déjà deux championnats Jeunes l'été, avec l'Aquathlon et le France de Ligues Régionales, qu'il faut positionner le France de Duathlon, quand vous positionnez le France de Duathlon en avril, c'est déjà compliqué pour les ligues de pouvoir organiser leurs sélectifs et si vous réavancez encore le championnat, les ligues ne pourront plus faire leurs sélectifs parce qu'ils n'ont plus d'épreuves pour ce faire. Donc on a déjà le France de Duathlon qui arrive en avril, ensuite les inter-régions doivent organiser les demi-finales pour le triathlon. Il y a deux ou trois week-ends possibles au mois de mai, il nous reste juin, effectivement, pour le triathlon. Ce n'est pas certain que si on positionne ce championnat à l'été, on ait la même participation des jeunes. Parce que, pour beaucoup de jeunes, beaucoup sont en vacances. Je pense que toutes les ligues voient la problématique de faire, de constituer leur équipe de ligue durant les vacances, il y a des juniors, pour certains, qui travaillent, pour d'autres sont en vacances, des clubs, voire en août, ne fonctionnent pas. Leur salarié, s'ils ont un salarié, est en vacance. Donc pour moi, je pense que ce serait compliqué de mettre cette épreuve.

A l'heure actuelle, début juin, c'est la moins mauvaise des solutions pour moi. Après, serait-il possible de mettre en place deux championnats ? C'est ce que je disais tout à l'heure, j'ai 44 labels et 34 épreuves à positionner, tout ça, globalement, entre le printemps et l'été. Donc, ce n'est globalement pas possible.

Je dois faire avec les possibilités des organisateurs qui, pour beaucoup, utilisent des plans d'eau qui sont, à l'été, réservés au public et c'est pareil, très compliqué d'avoir ces plans d'eau disponibles. Donc quand on peut le faire, on le fait, il n'y a aucun souci, mais il y a des moments où ce n'est pas possible.

Philippe LESCURE

Oui, je voulais compléter la réponse de Christophe. Cette question du calendrier, c'est une question importante. Elle revient souvent, le calendrier idéal n'existe pas. Je ne reviens pas sur les contraintes qu'a évoqué Christophe. Lors de la réunion des cadres techniques et des CTL à Bugeat, il y a quelques semaines, nous en avons débattu. C'est une question, je peux le citer, je pense qu'il n'en prendra pas ombrage, de Gérard HONNORAT, qui nous a amenés à cette réflexion, parce qu'effectivement, le calendrier fédéral, il s'est, je ne dis pas alourdi, enrichi, au fil des années, de nombreuses épreuves labellisées, Christophe vous a cité le nombre, puisque nous avons étendu, évidemment, nos disciplines. Donc mathématiquement, arithmétiquement, ce calendrier s'est considérablement alourdi. Le calendrier international s'est lui-même alourdi.

Donc on voit bien que nous avons fait face à des évolutions qui étaient incontournables. Je pense qu'aujourd'hui, et c'est la suggestion que j'ai formulée, il faut que nous réfléchissions, avec la Commission des Epreuves Nationales, et puis certains, qui pourraient s'y associer, à une sorte de calendrier idéal, parce qu'aujourd'hui, encore une fois, ce calendrier, il s'est construit au fil des années, il s'est alourdi au fil des années, alors on pourrait peut-être réfléchir d'une manière plus structurelle. Je ne dis pas qu'on trouvera la solution miracle, je ne dis pas qu'on trouvera une meilleure, même, solution. Mais ça mérite, sans aucun doute, que plutôt que d'avoir enrichi notre calendrier au fil des années et des autres disciplines, on puisse se poser et réfléchir par périodes à un découpage dans ce calendrier dans l'année : comment on pourrait ? Encore une fois, je ne suis absolument pas certain qu'on trouvera une meilleure solution parce que les contraintes sont diverses et variées mais ça peut mériter, peut-être, d'y réfléchir et donc, c'est ce qu'on proposera avec Christophe et les techniciens qui voudraient s'y associer.

Pierre BIGOT

Merci Philippe. On va continuer, question suivante : "Pourquoi la Fédération Française de Triathlon ne dispose-t-elle pas d'une mission d'audit interne ?"

Je laisse la parole à Philippe LESCURE et Emmanuel CHABANNES.

Philippe LESCURE

Lorsque j'aurai répondu, je ne sais pas s'il restera grand chose pour Emmanuel mais, peut-être. "Pourquoi la Fédération Française de Triathlon ne dispose-t-elle pas d'une mission d'audit interne?" Alors, je voulais quand même rappeler que sur le secteur financier, c'est peut-être là que Manu s'exprimera, nous avons enrichi notre fédération de différentes missions. Je pense notamment, depuis 2013, c'est quand même relativement récent, à la Commission Nationale Financière, qui peut diligenter, exercer, des missions d'audit. Donc, sur le domaine financier, nous avons déjà une Commission Nationale Financière. À ce titre, on peut imaginer, d'ailleurs, de renforcer ces prérogatives, les étendre, mieux les définit, etc. Nous avons donc un outil interne en matière financière.

Je rappelle aussi, qu'en terme d'audit interne, nous avons fait appel, il y a quelques années, ce n'est pas très vieux, à une entreprise professionnelle d'audit qui est venue plusieurs semaines, plusieurs mois, pour auditer le fonctionnement de notre fédération et qui a rendu, d'ailleurs, un rapport fort complet sur

notre fonctionnement interne et sur ses évolutions. Mission qui a duré plusieurs mois, peut-être même plusieurs années et donc, chacun d'ailleurs, pourrait, s'il le souhaite, se procurer ce rapport d'audit. Donc, utilisation de missions d'audit externe.

Nous avons aussi la possibilité, pourquoi pas le faire, de demander à notre ministère de tutelle d'effectuer un audit. Le ministère peut effectuer des audits, des audits dits "flash" sur les fédérations, et ce pourrait être une initiative que nous prenions à défaut que le ministère ne la prenne lui-même, ce qu'il peut faire.

En synthèse, et après je laisserai Manu compléter, moi je crois qu'il est utile à notre fédération, effectivement, d'avoir des outils d'évaluation de ses politiques. Je pense que c'est une démarche tout à fait intéressante. Eric SAEZ, d'ailleurs, très récemment, nous a proposé des évolutions en la matière, sur une démarche qualité : évaluer nos points forts et nos points faibles. Qu'est-ce qui fonctionne ? Qu'est-ce qui fonctionne moins ? Pour, encore une fois, avoir des politiques plus pertinentes. Je pense aussi que, comme je l'ai dit à l'instant, le recours à des missions d'audit externe peut tout à fait être effectué. Cela permet d'avoir, des professionnels, la neutralité nécessaire à une mission d'audit externe, est tout à fait possible et je pense qu'on peut parfaitement y avoir recours.

Je conclurai en disant que nous avons déjà des outils, nous avons déjà des outils, notamment dans le domaine financier, nous avons des possibilités (ministère, audit externe), que nous pouvons solliciter, nous avons aussi des organes de notre fédération qui finalement exercent des "missions d'audit". Le Conseil d'Administration qui surveille la politique fédérale exerce aussi une mission d'audit. L'Assemblée Générale, nous avons un Comité d'Éthique de Déontologie et de Citoyenneté, qui s'il ne fait des missions d'audit, en tout cas, a été créé récemment et apporte, lui aussi, un regard sur certains fonctionnements. Donc nous avons un certain nombre d'outils, on peut les compléter, on peut les enrichir. Je pourrais parfaitement, dans l'avenir, demander à tel ou tel, de compléter ces dispositifs et de faire une proposition sur une évolution de ces missions d'audit. Je crois, encore une fois, moi, le plus important, c'est d'avoir des missions d'évaluation et d'être dans une démarche qui nous permette de progresser sur nos points forts et surtout, sur nos points faibles. Voilà, ma réponse.

Bénédict MARET, Représentante de Clubs (Hauts-de-France)

Oui, merci Philippe. Il se trouve que c'est moi qui ai posé, effectivement, cette question. Je ne pense pas que ce sont les débats de ce matin qui me contrediront et je pense que tu as, effectivement, à un moment, évoqué que s'il y avait des demandes d'explication, ça devait se faire dans un cadre et c'est en cela où, effectivement, moi j'avais également posé cette question. C'est que tout ne peut pas se faire n'importe comment, n'importe quoi, et que, effectivement, il y a parfois des choses et des démarches qui doivent se faire dans un cadre, et l'audit me paraît le plus adapté, voilà. Et c'est la raison pour laquelle, effectivement, j'avais posé cette question, elle faisait suite au débat qu'on avait eu au moment de la vente de Marcel Sembat où j'ai bien vu qu'il y avait pas mal de questions. Moi, je suis néophyte, j'arrive, j'ai un passé de triathlète mais j'ai un passé très récent d'être élu en tant que membre du Comité d'Administration donc je suis en phase d'apprentissage et d'écoute. Il y a des choses qui peuvent, parfois, me heurter, et c'est la raison pour laquelle je pense que, de mon point de vue de juriste, il y a des choses qui doivent être objectivées et je pense que les triathlètes sont en droit d'avoir des réponses objectives, neutres, avec des personnes compétentes pour le faire.

Pierre BIGOT

Je laisse la parole à Alain COURPRON. Merci Bénédict.

Alain COURPRON

Sur le contrôle interne, là je vais parler en tant que Président de la Commission Financière, ça fait quelques temps, déjà, que je parle de ce sujet avec le Secrétaire Général, le Trésorier Général. Nous sommes une fédération qui est maintenant adulte. Bien évidemment, il va falloir qu'elle se dote, de manière plus précise, d'une structure, on l'a, c'est la Commission Financière, on peut envisager d'autres structures sur des contrôles qualité ou des choses comme ça, évidemment, mais il va falloir qu'on structure un peu mieux, je pense, notre politique globale de contrôle interne.

La Commission Financière est une petite commission, composée de six ou sept personnes bénévoles. On n'a pas de personnes-ressources donc ce n'est pas d'une évidence folle. Par exemple, dans le cas des audits dans les ligues, à l'autre bout de la France, d'y rester quatre jours, cinq jours, ce n'est pas toujours évident. Nous discutons de la manière dont on pourra envisager ça : soit une personne-ressource, un salarié, un contrôleur de gestion, soit externaliser, je ne sais pas, toutes les pistes sont ouvertes.

Je voudrais faire une petite remarque, quand même, c'est qu'il faudra que tout le monde balaye devant sa porte, quoi, parce que je suis saisi, parfois, de demandes d'audit de la part de ligues et je constate, parce que j'entends ici ou là, je sais ce qui se passe dans les ligues, je sais un peu ce qui se passe dans les AG, à mon avis, il y a quand même certaines déficiences encore dans les ligues. Quand des ligues ne présentent pas à l'AG un actif et un passif, c'est embêtant. Moi, ça m'embête. Donc il va falloir qu'on travaille sur ces sujets, mais parfois les gens qui demandent des audits ne sont pas toujours les plus vertueux, voilà.

Bénédict MARET

Oui, alors, moi j'étais beaucoup plus large. Effectivement, je sais qu'Alain fait partie de la commission de contrôle financier.

Pierre BIGOT

Il est Président.

Bénédict MARET

Il est Président. Excuse-moi, Alain. Voilà, il n'y avait pas, dans mes propos, de volonté de balayer un titre. En tout état de cause, ma démarche et ma question étaient beaucoup plus larges. Il ne s'agit absolument pas d'aller sur ce travail qui est remarquablement fait par Alain et c'était dans un cadre beaucoup plus large que celui du financier.

Je profite de mon temps de parole pour dire, quand même, puisqu'on est une fédération dont notre ministre de tutelle s'enorgueillit de dire qu'elle fonctionne bien, moi, en tant que féminine, je suis juste heurtée, depuis ce matin, de voir qu'il n'y a aucune femme derrière l'estrade. Je le dis. Je pense qu'on a des engagements à faire, on a encore une marge de progression. Ce n'est pas les diaporamas que j'ai pu voir ce matin qui ont fait que, sans rentrer dans l'écriture inclusive ou autre, je pense qu'on a encore une marche d'évolution et j'espère que, bientôt, on sera derrière l'estrade, nous aussi.

Philippe LESCURE

Je ne peux que m'associer à ce propos. Nous avons constaté, d'ailleurs, Bénédict, que dans l'élection qui a eu lieu il y quelques instants, et sans revenir sur celle-ci, il n'y avait pas de candidates. Voilà, c'est juste un constat. Donc nous avons travaillé à la mixité, à la féminisation, nous avons obtenu un certain nombre de résultats mais ils sont clairement insuffisants, en tout cas ils méritent toute notre attention pour progresser. Donc je ne peux qu'abonder et je pense qu'il y a lieu, non seulement de poursuivre, mais d'amplifier, d'autant que nous aurons des obligations à respecter à court terme avec les dispositions statutaires et réglementaires.

Pierre BIGOT

Je laisse la parole à Andrée VIDIL.

Andrée VIDIL, Trésorière Générale Adjointe

Je voudrais revenir sur les propos par rapport à ce qu'il n'y est pas aucune fille sur le podium. Si Anne-Charlotte, Christine ou moi-même aurions voulu y aller, il est bien évident que le Président, ou même Pierre, ne nous auraient pas empêché. Donc je pense que si vraiment on n'avait voulu y aller, th bien, nous serions derrière sur le podium avec tout le monde. Voila.

Pierre BIGOT

Ça avait d'ailleurs été proposé mais, alors, dans le petit film on parle quand même pas mal de mixité. Alors, on m'a dit avant qu'il a été coupé, alors on va le repasser après et je m'en excuse, mais on parle un peu mixité. Juste un propos qui est très personnel, je suis totalement contre l'écriture inclusive. Je l'assume totalement et j'en ai fait part à certains mais ça n'a rien à voir sur ma position sur la mixité qui est très importante. Voilà, mais ce n'est qu'un avis personnel.

Bénédict MARET

Oui, alors, justement, ce n'était pas le débat. Je l'ai dit et je reprends, on peut justement ne pas se retrancher derrière ce débat-là. Moi je suis pour éviter qu'on stigmatise systématiquement parce que si on veut, effectivement, comme l'a dit Philippe, on peut que déplorer qu'il n'y avait pas de candidates mais je pense qu'il faut laisser la possibilité aux femmes, maintenant, d'oser venir. C'est nouveau, il faut leur laisser juste le temps de se présenter et je pense que, effectivement, la représentativité, aujourd'hui, c'est factuel, elle n'est pas encore acquise, mais, et c'est dommage, on est obligé de passer par des quotas pour pouvoir effectivement appartenir à des organes décisionnels. Je le regrette et je suis la première à le regretter. J'espère juste qu'à un moment donné, la compétence passera au-delà de la règle des quotas. Mais parce que on est aussi, et on se pose, je ne vois pas pourquoi on se pose la question pour les femmes alors qu'on ne la pose jamais pour un homme.

Pierre BIGOT

Je vous remercie. On va continuer avec la question suivante pour Emmanuel CHABANNES, c'est pour les Comités Départementaux : "Ne serait-il pas possible de leur attribuer une participation...?"

Alors, la question est mal posée, non mais je vous rappelle la question d'origine. La question d'origine, c'est le financement des Comités Départementaux, voilà, tout simplement et qui a malheureusement un

copier/coller mal fait. Mais "Comment on finance les Comités Départementaux ?" C'est ça la vraie question.

Emmanuel CHABANNES

J'avais un peu oublié qu'il fallait que je réponde à cette question. Concrètement, pour moi aujourd'hui, le système de la fiscalité française n'est pas à reproduire dans une quelconque instance. C'est-à-dire le fait d'additionner sans arrêt des taxes, des taxes, des taxes, de faire un empilement de taxes, moi personnellement je n'y suis absolument pas favorable et ça ne va pas dans un sens de développement. Donc aujourd'hui, dire "on pourrait très bien mettre une part pour les Comités Départementaux sur la licence", ça voudrait dire renchérir, surenchérir le coût de la licence. Donc cette mesure là, moi je trouve personnellement, j'y suis totalement défavorable.

En revanche, c'est dans le cadre de la réorganisation financière et la réforme financière que nous sommes en train d'effectuer, il est fort possible que nous redistribuons l'ensemble des richesses d'une manière ou d'une autre, sachant qu'aujourd'hui, pour moi, l'instance la plus importante, outre la Fédération et la ligue, c'est aussi les clubs. Et donc, comment on peut arriver à faire en sorte que chacun des acteurs puisse trouver un impact financier positif dans la réforme ? C'est tout le nerf de la guerre et c'est véritablement le travail que nous effectuons. Donc l'objectif, pour moi, c'est de faire en sorte que les clubs, ils puissent; dans le cadre de cette réforme, avoir plus de ressources, que l'on puisse éventuellement déterminer des ressources pour les comités départementaux, les ligues, la Fédération et ceci avec la même enveloppe financière.

Pierre BIGOT

Juste pour compléter, le texte qui est bien là est bien conforme au texte que nous avons reçu. Donc, preuve que de temps en temps, en transparence, on est transparent jusqu'au bout. Voila. Je viens de vérifier le mail qui nous avait été envoyé. On peut continuer. Mais c'était bien un président de comité départemental qui posait la question donc c'était bien pour lui qu'il parlait.

La RGPD, nous en avons un petit peu parlé hier soir avec certains. Guillaume, c'est un sujet qui nous tombe dessus, je crois que c'est fin mai qu'il va falloir être bon là-dessus donc si tu voulais en dire un petit mot ?

Guillaume FRITSCH

Donc effectivement, le principe, c'est l'harmonisation des règles de position des données au niveau européen qui entraîne de nouvelles contraintes pour toutes les structures, puisqu'on passe d'une phase de déclaration à la CNIL de ce qu'on fait des données, à finalement une phase, a posteriori, si on nous contrôle, il faudra que l'on puisse expliquer comment les données sont traitées et à quoi elles servent. Donc aujourd'hui, à la Fédération, on est en train de cartographier, d'identifier toutes les données personnelles qu'on utilise (l'Espace Tri, les salariés, etc.) pour vérifier concrètement, comment elles sont classées dans les différentes cases imposées par cette réglementation et nous verrons ensuite, avec notre avocat, quand il y en a besoin et les ajustements à apporter. C'est un travail qui est en cours, effectivement, qui prendra un petit peu de temps mais c'est avancé.

Pierre BIGOT

Sachez que vous allez forcément être impactés parce que vous avez des données aussi dans les clubs et tout transfert de données, Bénédict en a parlé hier, entre Espace Tri et AssoConnect, donc Guillaume vous tiendra informés de la suite de cette nouvelle réglementation.

"Evolution des textes réglementaires et statutaires des ligues régionales, création de commissions régionales de surveillance des opérations électorales." Ca revient un peu à la question d'avant, je laisse Philippe répondre.

Philippe LESCURE

Oui, j'ai répondu sur la question, et Alain COURPRON l'a également souligné, les évolutions sans doute nécessaires dans les textes dévolus à notre Commission Nationale Financière et également à son fonctionnement et aux missions et la manière dont elle peut les exercer, donc nous serons amenés, sur ce point-là, à évoluer. Nous avons adopté récemment des textes réglementaires et statutaires des ligues régionales mais nous n'avions pas calqué le dispositif électoral en vigueur à la Fédération, dans nos ligues régionales. Jusqu'alors, il n'était pas précisé, il était, j'allais dire, sous la responsabilité de chacune des ligues régionales. Je pense que là aussi, par souci d'harmonisation, par souci d'efficacité, de cohérence, je pense que nous devons effectivement faire évoluer ces textes et avoir des outils dans chacune de nos ligues régionales qui soient les mêmes et qui soient validés par la Fédération, par nos juristes, par notre ministère et donc, nous proposerons une évolution dans les mois à venir, en tout cas pour être présentée ici-même, en Assemblée Générale, suite à nos différentes instances, de manière à ce que des dispositions nouvelles puissent encadrer ces sujets.

Pierre BIGOT

Merci Philippe. Question suivante pour Benjamin : "Pourquoi chaque club ne fait-il pas ses tests Class Triathlon de son côté ?" En fait, pourquoi, il ne le ferait pas d'une façon plus globale et officielle et qu'on n'ait pas des centres d'examen Class Triathlon ?

Benjamin MAZE

Oui, et la question s'appuyait sur les résultats des fédérations de natation et d'athlétisme. En fait, il est tout à fait possible d'organiser des tests de Class Triathlon sous différentes formes : manifestations ligue, club, où on invite des pratiquants, ou même dans une logique d'animation des territoires. Et, les compétitions officielles, elles peuvent tout à fait servir de supports pour renseigner les temps réalisés. C'est dans cette logique, d'ailleurs, qu'on avait construit le Class Triathlon puisqu'on prend des distances qui peuvent être effectuées en tout temps, tout au long de l'année, même si on sait très bien que les bons chronos, les meilleurs chronos, en course à pied sont davantage accomplis en période de mi-saison, lorsqu'il fait ni trop froid, ni trop chaud. Voilà pour le détail.

Donc après, c'est un outil qui, autant on va dire sur le versant territorial d'animation que de logique de performance ou d'identification des résultats donc, on peut tout à fait prendre des résultats FFA, FFN, comme les résultats UNSS ou UGSEL ou encore de la Fédération Sport Universitaire donc on souhaite surtout multiplier les différentes portes d'entrée pour assurer le déploiement de ce formidable outil. Libre à chacun, à chacune, de l'utiliser comme il le souhaite.

Pierre BIGOT

Merci Benjamin. On a épuisé les questions qu'on a reçues formellement par mail. Je laisse la parole à notre Président.

Philippe LESCURE

Merci Pierre. Y a-t-il d'autres questions ? Qui n'auraient pas été posées conformément aux textes, mais j'ai toujours pratiqué ainsi, s'il y a d'autres questions, bien évidemment, nous y répondrons en la mesure du possible. Florent ROY.

Florent ROY

Merci Philippe. J'avais prévu de poser la question à la suite du rapport d'activité mais ça a été très, très vite, donc ceci expliquant cela. Je rebondis sur ce que tu disais tout à l'heure sur l'offre offerte pour travailler sur le projet fédéral puisque j'en bénéficie moi-même. J'ai travaillé dans trois groupes de travail différents, en tout cas un et actuellement sur deux autres : le groupe sur les modalités électorales, le groupe sur la formation, professionnalisation, et puis le groupe sur le haut niveau sur les territoires avec Thierry SAMMUT.

J'ai des questions sur un point qui me tient particulièrement à cœur, c'est celui de la professionnalisation de nos clubs. Ce projet, après vérification, a été totalement absent de ton programme de campagne. Il est également totalement absent des commissions et groupes de travail énoncés lors du CA du 19 mai 2017, le terme est totalement absent.

J'ai proposé de créer un groupe de travail sur ce thème particulier lorsque je t'ai rencontré physiquement, donc tu as refusé cette demande sous prétexte que ce point était inclus dans la commission formation, managée par Daniel BOISSIERE et sous la vice-présidence de Patrick SOIN. J'ai intégré ce groupe de travail officiellement, donc, le 2 novembre 2017, et les éléments de travail qui ont été portés à ma connaissance ne faisaient aucune mention du projet sur la professionnalisation des clubs. Une réunion devait être convoquée premier trimestre 2018, je n'ai pas eu de nouvelles, elle n'a pas eu lieu apparemment. Il s'avère, après sept mois après cette demande officielle à ton égard et plus de cinq mois auprès du chargé de mission, ce thème n'appartient pas à ce groupe de travail mais à celui d'un autre groupe de travail. Alors, nous sommes aujourd'hui à plus d'un an de la dernière élection et ce sujet n'est toujours pas traité au sein de notre fédération et s'il est traité, c'est dans un schéma tellement compliqué que toi, en tant que Président, et que Patrick, en tant que Vice-Président, n'êtes pas informés.

Alors, pourquoi ce sujet me tient à cœur ? Tout simplement car, aujourd'hui, je suis Président d'un Comité Départemental où des démarches ont été entreprises par un club pour embaucher. Il aura fallu douze mails et deux mois et demi pour avoir un retour qu'on pourrait qualifier d'insatisfaisant. Il semble qu'il soit trop compliqué de communiquer entre les services, créant une grande inertie. Il me semble que nous sommes pourtant une petite fédération et que cette inertie est incompréhensible. Il règne un sentiment de grande injustice au niveau des clubs, en constatant le contraste entre une hyper communication employée au service des épreuves nationales, et donc de TEVE en l'occurrence, et aucune communication au service des clubs, ou en tout cas, tellement à la marge que je le déplore. En effet, les réseaux sociaux, diverses newsletters pourraient véhiculer ce type d'informations mais aujourd'hui, rien n'est fait, encore une fois, si c'est fait, c'est très, très à la marge. Donc quelle logique de communication y a-t-il au service des clubs ? Si la réponse apportée est "on y travaille", elle est nécessairement insatisfaisante également, au vu de l'expérience de l'équipe en place.

Du coup, j'ai deux questions : une pour toi, Philippe, et une pour Jacky. Comment est-il possible qu'un sujet aussi important que la professionnalisation soit totalement inexistant du projet initiale ? Je parle, bien sûr, de la professionnalisation des clubs, seuls membres de droit de notre fédération.

Et pour Jacky, quelle logique de communication y a-t-il au service des clubs, au vu du rapport 2017 ? Cela n'apparaît toujours qu'à la marge. Est-ce que ce n'est qu'une impression ? Si oui, pourquoi est-ce traité avec autant de parcimonie ? Est-ce que cet intérêt serait nouveau ? Merci.

Philippe LESCURE

Je m'interrogeais sur la réponse que j'allais te faire et je me demandais si j'allais exprimer à nouveau, que tu mets ton talent à exprimer toujours de manière négative les choses. Ne puis-je espérer, ne puissions espérer, que tu abordes les sujets d'une manière constructive et pas systématiquement sur ce que nous n'avons pas fait, ce que nous avons mal fait. C'était ma réflexion, je vous la fais partager. Mais je vais te répondre plus sérieusement : un projet, un projet fédéral, un projet tout court, ne peut être exhaustif et celui que j'ai présenté il y a un an avait sans doute bien des points sur lesquels nous pouvons évoluer, travailler, enrichir. Il ne se voulait, en aucun cas, un projet réduit aux seuls points qui étaient inscrits dedans. Un projet, pour moi, c'est une vision, c'est un certain nombre d'orientations et bien évidemment, la professionnalisation des clubs, si elle n'apparaît pas dans ce projet ou si elle est insuffisante, ou pas du tout, ne veut pas dire pour autant que c'est un sujet mineur, bien au contraire.

Nous avons d'ailleurs tellement conscience que la professionnalisation est un enjeu majeur que nous l'avons actée comme thématique de l'aide à la professionnalisation de nos organes déconcentrés, de nos ligues régionales notamment. Donc c'est un sujet effectivement très important. Celles et ceux qui voudront travailler auprès de Daniel BOISSIERE, auprès d'Agnès FANJAUD, auprès de celles et ceux qui ont en charge ces dossiers, seront les bienvenus. Je mets quand même désormais une condition : sous réserve qu'ils soient dans un état d'esprit constructif, qu'ils soient dans un état d'esprit animé de l'intérêt général, animé de la progression nécessaire à ces dossiers, et là ils y auront toute leur place. C'est un sujet important, tu as raison, il n'échappe pas à nos réflexions et, je rappelle quand même, que nous avons à peu près un an de mandat, on ne peut pas demander non plus en un an, d'avoir bouclé l'ensemble du projet fédéral. Il y a un mandat, 2020 sera l'heure des bilans, on pourra constater ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait, ce qui a été mal fait, je vous fais confiance, et donc, là, on aura l'occasion de pouvoir dresser un bilan. Mais pour être tout à fait clair, oui c'est un sujet important, nous devons y travailler, nous devons y réfléchir, je pense que c'est un sujet qui concerne aussi nos organes déconcentrés, nos ligues régionales bien évidemment, qui seront à nos côtés pour réfléchir à des évolutions, et je vais laisser, peut-être, Benjamin MAZE compléter.

Benjamin MAZE

Je me permets de compléter un peu cette réponse pour aller sur le concret de ta demande concernant une offre d'emploi qui, si je ne m'abuse, est pour un recrutement en septembre 2018. Le traitement qui a été opéré, notamment par la partie Emploi/Formation de la Direction Technique Nationale qui œuvre pour la Fédération Française de Triathlon, a certainement été un peu trop long à ton goût, même à notre goût, avec Sébastien LIBICZ le responsable de la formation, on est capables d'être critiques sur notre travail. Tu connais également la charge conséquente de travail qu'il y a, tout à l'heure je l'ai relevé dans mon bilan d'activité, sur les évolutions à apporter sur le secteur de la formation. Donc, concrètement, une réponse un peu lente, certainement, concernant son traitement, elle a été, comme toute offre d'emploi qui est diffusée sur les canaux de communication fédéraux, elle n'a subi ni plus, ni moins que le

même canal qui permet de distribuer à l'ensemble des titulaires d'un diplôme professionnel cette offre d'emploi mais également vis-à-vis de notre site internet fédéral, elle est d'ailleurs toujours en ligne. On peut, peut-être, questionner notre stratégie de communication mais là, je t'inviterais à échanger avec Charlotte KONC, la responsable de la communication, du marketing, ou le Vice-Président en charge de la communication, du marketing et des relations extérieures. On est, Charlotte, Jacky, comme moi, toujours ouverts aux critiques qui nous permettraient d'avancer et d'être plus performants en matière de communication. Donc, encore une fois, une diffusion d'information à partir du 21 février pour un recrutement au mois de septembre, je posais la question à notre responsable des ressources humaines, c'est tout à fait acceptable et logique.

Pierre BIGOT

Je laisse la parole à Jacky BAUDRAND pour répondre à la deuxième partie de la question, qui était, si je ne m'abuse, la communication envers les clubs.

Jacky BAUDRAND

Oui, juste une remarque tout à fait pratique, si je ne m'abuse, Florent, en date du 13 mars, je fais ça de mémoire, une réponse a été faite sur le dispositif que nous avons concernant les offres d'emploi. Donc je suis, nous sommes attentifs à la communication, à tout ce qui concerne la vie de nos clubs. Maintenant, le schéma qui est suivi, et on peut le faire progresser, Delphine t'a répondu après concertation avec mes services. Nous n'avons aucune ambiguïté là-dessus. Après, une annonce et une offre d'emploi passées en février pour un poste au mois de septembre, pour bien connaître comment on gère les ressources humaines sur les réseaux sociaux aujourd'hui ou sur les différents outils, une offre d'emploi c'est pour les quinze jours qui suivent, avec un recrutement qui est dans la foulée.

Sur la stratégie communication que nous avons, s'agissant de l'ensemble des clubs, aujourd'hui, et encore demain, nous accélérons les dispositifs qui permettent à nos organisateurs, à nos clubs, que ça soit par les écoles de tri, que ça soit par les différentes activités, à faire en sorte qu'il y ait une visibilité. Je suis toujours à l'écoute de ce qui peut nous faire progresser et j'ai toujours les oreilles bien ouvertes sur le sujet.

Philippe LESCURE

Merci. Y a-t-il d'autres questions? Bertrand MEYER.

Bertrand MEYER

Oui, merci cher Philippe. Je voulais juste revenir sur une question qui, a priori, a échappé tout à l'heure au listing de questions. C'est juste par rapport au statut des demandes d'audit. Je ne suis pas intervenu tout à l'heure puisque j'attendais la bonne question. Le statut des demandes d'audit, notamment lorsqu'une ligue demande des audits sur les comptes d'une autre ligue ou de plusieurs ligues. Quelle est la méthode, les motifs, les statuts ? Et j'aimerais bien, qu'effectivement, au sein de la Commission Nationale Financière, ce sujet soit également pris en compte. Merci.

Philippe LESCURE

Oui, Bertrand, je reprécise que nous avons, sans doute, des textes insuffisamment précis sur les modalités de demande, le formalisme, les délais, etc. Ça n'était pas inscrit dans nos textes, je pense

qu'effectivement, il faut clarifier les choses et préciser par des textes ces questions, de manière à ce qu'on puisse fonctionner dans un cadre défini, connu et, comment dirais-je, partagé par tous et surtout validé.

Alain COURPRON

Pour répondre plus précisément à ta question, Bertrand, puisque ça a été un sujet d'actualité, réglementairement, les prérogatives de la CNF ne permettent pas qu'elle soit saisie directement par une ligue. C'est les textes actuellement. Ceci dit, ce n'est pas un subterfuge mais on peut saisir, à mon avis, directement le Président fédéral, et qui transmettra pour suite à donner éventuelle à la Commission Nationale Financière. Mais textuellement, juridiquement, aujourd'hui un président de ligue ne peut pas saisir juridiquement la CNF pour demander un audit sur telle ou telle autre ligue.

Pierre BIGOT

Oui, juste, effectivement, on avait regroupé ces deux questions en une, tu m'en excuses Bertrand. Je laisse la parole à Agnès FANJAUD.

Agnès FANJAUD

Merci. Revenir très rapidement sur la notion d'audit, ne pas oublier qu'au sein du Conseil d'Administration, notamment, il y a des professionnels, je l'ai cité tout à l'heure, on est plusieurs, et on pourrait aussi tout à fait se mettre à disposition sur sollicitation avec un cadre, tel qu'il est connu, pour lequel, nous, on a été signés, assermentés, etc., et qui permettrait de faire aussi des rapports au moindre coût pour la Fédération, mais des rapports qui seraient recevables par tous. Merci.

Alain COURPRON

Je vais répondre sur ce point. Ça dépend de l'objet de l'audit, parce qu'un audit sur une ligue, par exemple, il y a des personnes qui sont membres du Conseil d'Administration, disons, il faut assurer, absolument, une totale impartialité. Parfois, pour assurer une totale impartialité, même si je ne doute pas de l'honnêteté des membres du Conseil d'Administration, bien évidemment, mais vis-à-vis de l'extérieur, pour assurer une totale impartialité, je pense que parfois, il est nécessaire d'un peu externaliser ces audit, et les confier à des personnes autres que des membres du Conseil d'Administration, voilà. Mais, bien évidemment, parmi les membres du Conseil d'Administration, il y a des gens, oui, il y a des personnes qui ont des compétences d'audit et même au sein de la Commission Financière, également.

Philippe LESCURE

Je pense que toutes les missions d'évaluation des politiques fédérales, des points forts, des points faibles, il n'y a pas de sujet pour que ça puisse être fait en interne. Lorsqu'on est plus orienté sur des missions de contrôle, je pense là qu'il faut être attentif, et les membres du Conseil d'Administration, on ne peut pas être juge et partie, donc il faut absolument dissocier les choses, parce qu'il y a une Commission Nationale Financière, elle fera des propositions, je pense que l'orientation, sur ces sujets-là de missions d'audit externe, me paraît hautement préférable plutôt que des missions d'audit interne, de manière à ce qu'on n'ait pas encore une fois d'hypothèses de confusion ou de suspicion. Donc, oui aux missions d'audit, oui aux évaluations, oui à aller vers cette direction et, les aspects financiers, mettons les dans un secteur qui nécessite un positionnement particulier.

D'autres questions ? Benjamin POGGI.

Benjamin POGGI

Suite aux différentes interventions, un doute est en train de me submerger en cette fin d'Assemblée Générale. Donc ma question est très simple : a-t-on le droit de ne pas être d'accord sans être taxé de négativité ?

Philippe LESCURE

Je laisse l'assemblée répondre.

Y a-t-il d'autres questions ? Cédric GOSSE. Et ce sera la dernière question.

Cédric GOSSE, Vice-Président en charge de la relation avec les ligues régionales, les territoires & délégué aux affaires disciplinaires

Président et chers tous, je voulais me faire aussi l'écho, avant ma petite intervention, de plusieurs de nos collègues représentants des clubs à la fois pour saluer, et je voulais l'adresser à Daniel, particulièrement, la qualité de l'accueil pour cette Assemblée Générale, et de nos travaux. Mais je voulais aussi témoigner de ce que j'ai pu entendre, aussi, lors de la pause et lors de cette Assemblée Générale.

Une Assemblée Générale, c'est un espace de démocratie important, d'échanges d'idées, de débat, et nous y tenons tous, et nous y avons tous témoigné dans ce sens. Mais ce matin, il y a eu aussi des interventions qui m'ont, et qui nous ont laissé un goût amer, des interventions où, à chaque fois, il y a des mots qui blessent : "injustice", "nébuleux", "opacité", avec finalement, quelque part, une remise en cause de la probité des élus. Je dois vous dire que, et ce n'est pas une interprétation, ce sont des faits, ce sont des mots, je dois vous dire que cette conception de l'opposition m'interroge. Elle m'interroge fortement. Et même, d'ailleurs, dans vos équipes, cette interrogation, je la retrouve aussi au sein des ligues régionales puisque ce même discours est présent dans les ligues régionales.

Envisager qu'on puisse briguer la présidence d'une fédération en remettant en cause la probité des élus et des instances m'interroge. Je ne suis pas là-dessus. Moi, je milite pour du débat, je milite pour des échanges, je milite pour une vision claire et respectueuse et de la hauteur. Piloter une fédération, c'est avant tout fédérer, et ce n'est pas fracturer. Je vous remercie de l'entendre.

Philippe LESCURE

Merci Cédric. J'ai bien aimé toutes les interventions des candidats, tout à l'heure, mais j'ai entendu une phrase : "un plus un égale trois", et j'ai bien aimé, aussi, cette notion d'ajouter et de ne pas retrancher. Bien entendu, je continuerai à œuvrer pour fédérer, je crois que c'est le plus beau mot de notre vocabulaire, et je le ferai inlassablement, parce que je crois que c'est nécessaire dans une fédération qui a beaucoup grandi, qui s'est beaucoup développée, et c'est plus nécessaire que jamais. Cet état d'esprit doit nous animer tous. On peut poser des questions, on peut ne pas être d'accord, on peut être critique, c'est tout à fait normal, c'est même souhaitable. Mais on pourrait aussi ne pas être que ça, on pourrait aussi ne pas être que ça. Et encore une fois, en essayant de faire preuve de sérénité, en faisant preuve de distance pas de hauteur, de pondération, en étant très attentif au respect des uns et des autres.

Il y a, dans cette fédération, une très grande majorité, pour ne pas dire une totalité, de personnes, femmes et hommes, d'une très grande probité, d'une très grande honnêteté, d'une très grande rigueur. Nous avons une chance, d'ailleurs inouïe, notre principale richesse, c'est les femmes et les hommes qui constituent cette fédération. Et, effectivement, on peut marquer toute opposition, mais je crois qu'il faut être attentif à ne pas diviser, à ne pas tomber dans la facilité, à ne pas tomber dans la démagogie, à ne pas tomber dans certains populismes qui sont très en vogue aujourd'hui. Et, les réseaux sociaux, notamment, sont de ce point de vue là, un danger sérieux pour nous tous. Nous avons la chance d'avoir un beau sport, nous avons la chance d'avoir une belle fédération, soyons soucieux de son image, soyons soucieux de ne pas la dénigrer, soyons soucieux, au contraire, de la valoriser.

C'était le message que je voulais vous adresser en conclusion des travaux. Vous me permettrez de donner la parole à deux personnalités qui sont à nos côtés aujourd'hui et qui auront donc le mot de la fin, puisque l'Assemblée Générale se clôture. Merci encore une fois de votre présence, de vos interventions, de vos questions car, je le redis, aucune question ne nous gêne. Il faut que chacun l'entende : aucune question ne nous gêne. Vous pouvez toutes les poser, même celles qui ne seraient pas posables, vous pouvez y aller, il n'y a aucun problème. Je le dis tranquillement et sereinement.

Je vais donner la parole, dans un premier temps, à mon collègue et ami, Boubacar GAYE, qui est le Président de la Fédération du Sénégal de Triathlon, pour quelques mots à votre attention. Et puis, je laisserai la parole au Président de la Commission des Sports du Conseil Régional, qui nous a fait l'amitié et l'honneur d'être présent jusqu'à la fin de nos travaux, et c'est donc le Président de la Commission des Sports qui clôturera celle-ci. Boubacar, je te laisse la parole.

Boubacar GAYE, Président de la Fédération Sénégalaise de Triathlon

Merci Monsieur le Président.

Je vous salue tous et vous remercie de m'avoir permis d'assister à l'Assemblée Générale de cette grande fédération. Comme l'a dit Monsieur le Président, des hommes et des femmes de qualités composent cette fédération, je ne suis pas surpris du rang qu'elle occupe à travers le monde. Par ma présence, ce n'est pas seulement le Sénégal qui est honoré mais c'est aussi la FRATRI. Cette association mise en place depuis maintenant 3 ans et qui a comme locomotive la Fédération Française car nous y valorisons la langue française.

Cette présence marque également une reconnaissance pour tous les membres de la FRATRI aux membres de la F.F.TRI. car tous les efforts déployés par Philippe et tous ses collaborateurs, ne serait être sans votre accord. C'est vous qui validez, qui autorisez et même qui votez le budget et toutes les dépenses qui doivent être utilisées.

Au nom de tous les membres de la FRATRI, je tiens à vous remercier. Je ne veux pas être long, mais en tant que Président de la Fédération Sénégalaise de Triathlon, je me dois de remercier l'ensemble des clubs français de la F.F.TRI. car nous avons réceptionné un lot de matériel et d'équipement qui a par la suite été remis par un représentant du Comité Olympique Sénégalais à tous les clubs et je trouve cela magnifique. Nous allons essayer de mériter cette marque de solidarité afin que dans les 10 années à venir, le triathlon au Sénégal puisse suivre le dynamisme de la Fédération Française de Triathlon.

Vive le triathlon, nous sommes à vos côtés. Merci Monsieur le Président.

Philippe LESCURE

Merci cher Président, merci pour ces quelques mots, et nous sommes également très fiers de conduire avec vous des évolutions importantes pour le sport international sur le continent africain, notamment, mais bien au-delà. Merci.

Monsieur le Président de la Commission des Sports, je vous laisse le mot de la fin, en ayant indiqué qu'après l'intervention du Président de la Commission des Sports, cette AG sera clôturée, nous vous invitons au déjeuner, mais aussi à la suite de nos travaux cet après-midi, je ne doute pas qu'ils soient riches et constructifs, à partir de 14 heures précises. Monsieur le Président.

Christophe DELAHAYE

Merci, je ne serai pas trop long. Et un proverbe gersois, donc on n'est pas très loin du Gers ici, dit que "ventre affamé n'a pas trop d'oreilles" donc on va faire court. Pour faire simple, dire tout simplement que j'ai assisté à un débat riche, libre. Après, je ne suis pas étonné parce que dans cet hémicycle, vous pouvez imaginer les débats riches et passionnés, et parfois très tumultueux, donc ça a été assez simple, je trouve, par rapport à ce qu'on peut vivre. Néanmoins, effectivement, il faut toujours construire dans le positif. Néanmoins, ce que je voulais dire aussi, j'ai oublié de dire tout à l'heure, merci à avoir invité aussi le Président de la Fédération de Triathlon du Sénégal où la Région Occitanie a un fort partenariat de coopération internationale avec le Sénégal et je me réjouis de votre présence aujourd'hui, donc je voulais vous saluer personnellement.

Enfin, dire aussi qu'on intervient, et j'étais à l'œuvre là-dessus, sur le sport adapté et le développement du sport féminin, et la Région Occitanie y tient beaucoup, parce que je pense qu'on doit faire place aux femmes, c'est vrai qu'on peut regretter qu'elles ne soient pas à la tribune, mais c'est vrai que les questions de quotas posent toujours des débats, dans toutes les hémicycles.

Dire enfin que la région Occitanie est un grand terrain de jeu pour le triathlon, pour les sports de pleine nature aussi. Nous avons la chance, dans cette région, d'avoir maintenant la mer accessible, pour moi qui est un ex Midi-Pyrénéen, mais surtout la montagne pour faire des nouvelles disciplines enchaînées.

Et comme le sport en général, et la société en général, on voit que le sport est en train de vivre une grande mutation. On trouve, aujourd'hui, auprès des bénévoles mais aussi des pratiquants, des nouveaux désirs d'être plutôt dans le sport loisir. Certes, le sport compétition reste, mais le sport loisir est très demandé et c'est vrai que là il y a une adaptation, une mutation à prendre en compte, mais aussi le sport santé, et je sais que j'ai eu beaucoup de débats là-dessus pour mettre en place de nouveaux dispositifs au sein de la Région. On y travaille, ce n'est pas simple, parce qu'il faut avoir beaucoup de partenariats dans le sport santé, puisqu'il faut avoir, quand même, quelques spécialistes à nos côtés pour développer des nouvelles actions. Voilà, nous sommes très attentifs à tout cela avec la Présidente Carole DELGA, mais on met en place, aujourd'hui aussi, un développement important sur les infrastructures sportives.

Enfin, puisqu'avec la loi NOTRe, et je terminerai là-dessus, vous savez que la loi NOTRe nous a confié le développement des CREPS et que la Région Occitanie a pris ça vraiment à cœur, et nous avons attribué, et ça fait, je pense, beaucoup plaisir, notamment au centre de Font-Romeu, mais aussi aux centres de Montpellier et de Toulouse, 30 millions à leur disposition sur les trois années qui arrivent, ce qui va permettre de moderniser les piscines, sujet majeur, n'est-ce pas notre ami, Stéphane PASCAL, qui est là pour les piscines sur Toulouse qui ont de grosses difficultés, mais aussi tout ce qui est terrains d'athlétisme et terrains de course à pied où c'est compliqué actuellement. Donc on est en train de

développer ça aussi, au travers d'autres fédérations. On discute beaucoup avec les fédérations de natation et d'athlé, où il manque beaucoup d'infrastructures en Occitanie, et particulièrement sur l'ex Midi-Pyrénées.

Merci à vous. C'était riche et tumultueux, je le redis, mais bon je ne suis pas surpris, ça fait partie aussi de la démocratie. Je remercie le Président LESCURE d'avoir tenu le débat tel qu'il l'a été, aujourd'hui. Merci. Et j'espère, bien sûr, à une prochaine fois.

Philippe LESCURE

Merci pour vos propos. Et soyez sûr que nous reviendrons en Occitanie avec grand plaisir. Je laisse la parole à Pierre pour quelques informations.

Pierre BIGOT

Alors, si vous sortez du Conseil Régional avec ça *(boîtier de vote électronique)*, ça se transforme en taser, vous allez mourir. Donc vous le posez à la sortie, gentiment, dans la caisse, ça évitera qu'on ait des soucis avec le prestataire. Voilà, merci beaucoup.

Les votes et interventions étant terminés, le Président Philippe LESCURE remercie les Représentant-ede Clubs, membres du Conseil d'Administration, Président-e-s de Ligues Régionales et de Comités Départementaux, mais également l'ensemble des acteurs qui ont oeuvrés sur ce sujet.

Ì	1,10000	ممامم	Cánárala	Fádárala	ast cláturá	م م م	hourse
	I ASSAM	വവമമ	1-enerale	FAMARSIA	ACT CINTIIPA	או כב	nelires

Philippe LESCURE, Président.

Pierre BIGOT, Secrétaire Général.